

Présidence

Le chef de l'Etat adresse ses condoléances aux familles des victimes du 20-Août à Alger

Lire page 4



Cour suprême
**L'ex-ministre de la Justice
Tayeb Louh placé
en détention provisoire**

Lire page 24



Quotidien National d'Information - 8^e Année - Samedi 24 août 2019 - 23 Dou Al Hidja 1440 - N° 2177 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

A quelques jours de la rentrée sociale

Le gouvernement mobilise ses troupes

Lire page 3 Photo : L'Echo d'Algérie ©



Hirak acte 27

Le vendredi de la «détermination et la continuité»

Lire page 4 Photo : L'Echo d'Algérie ©



La mobilisation persiste et les manifestants sont sortis encore hier pour le 27^e vendredi insistant sur leur volonté de poursuivre la pression jusqu'à l'obtention d'un changement réel et effectif du régime politique. Les manifestants à travers plusieurs wilayas de pays, revendiquent en ce vendredi, le départ de tous les symboles de l'ancien régime, mais aussi, ils refusent la démarche du dialogue entamée par l'instance de dialogue, coordonnée par l'ancien président de l'APN, Karim Younes. Plusieurs manifestants semblent ne pas faire encore confiance à ce procès qui est lancé par le Panel de dialogue. Les revendications des dernières semaines sont aussi présentes, puisque les manifestants insistent sur la nécessité «d'instaurer un Etat civil et non militaire». Les citoyens qui sont descendus dès la matinée dans les rues de la capitale, ont rappelé l'importance de «l'application des articles 07 et 08 de la Constitution».

21 Echos du jour

Aéroport Houari-Boumédiène - Alger

Saisie de 14.500 euros non déclarés

Une personne a été interpellée par la police des frontières à l'aéroport international Houari-Boumédiène d'Alger en possession de 14.500 euros non déclarés. «Les forces de police des frontières de l'aéroport Houari-Boumédiène, ont interpellé un individu qui s'apprêtait à embarquer sur un vol à destination de Dubaï, en possession de 14.500 euros non déclarés, en infraction à la législation et à la réglementation des

changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger», précise la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment la détention et le trafic illicite de stupéfiants, les forces de police des sûretés de wilaya d'Oran, Alger et Batna ont saisi récemment plus de 37 kg de cannabis traité. En effet, les forces de la police judiciaire de la sûreté d'Oran ont, lors d'une perquisition au

domicile d'un individu, récupéré plus de 30 kilogrammes de cannabis traité. A Alger, 3 individus ont été interpellés et plus de 4 kg de cannabis traité récupérés dans la localité de Draria, tandis qu'à Batna, une personne a été arrêtée et plus de 3 kg de cannabis traité ont été saisis. A Constantine, les éléments de la police ont mis fin aux activités illicites de 3 individus et récupéré plus de 6550 comprimés psychotropes.



Tizi-Ouzou

Une cache pour terroristes découverte



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, ce jeudi, une cache pour terroristes contenant divers objets à Tizi-Ouzou - 1^{er} RM. Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, «des détachements combinés de l'ANP ont arrêté deux individus et saisi 3424 cartouches de calibre 12 et 16 mm, tandis que 4 groupes électrogènes et 6 marteaux-piqueurs ont été saisis à Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM». Dans le même contexte,

des détachements combinés de l'ANP et de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Ouargla, Aïn Amenas et Biskra - 4^e RM, 2 narcotrafiquants et saisi 3100 comprimés de psychotropes, 2,88 kg de kif traité et un camion». En outre, les éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté trois individus et saisi une somme de faux billets d'une valeur de 679.000DA et du matériel informatique à Tipasa - 1^{er} RM». Par ailleurs, dans le cadre de la

lutte contre la contrebande, des détachements de l'ANP «ont saisi 11 846 litres de carburant destiné à la contrebande et 2 véhicules à Tébessa et Souk Ahras - 5^e RM». En outre, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, un détachement de l'ANP «a arrêté à Aïn Salah - 6^e RM, 18 immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi un véhicule tous terrains et une somme d'argent».

Naâma et Tlemcen

2 narcotrafiquants arrêtés et plus de 280 kg de kif traité saisis

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 280 kg de kif traité ont été saisis, mercredi à Naâma et Tlemcen, par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières. «Dans la dynamique des opérations visant à contrecarrer la propagation du fléau des drogues dans notre

pays, un détachement de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 21 août 2019, à Naâma - 2^e Région militaire, 2 narcotrafiquants et ont saisi 250 kg de kif traité qui étaient chargés à bord d'un camion et d'un véhicule touristique». «De même, des éléments de la Gendarmerie nationale et des

gardes-frontières ont intercepté à Tlemcen - 2^e RM, 34,5 kg de la même substance». En outre, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Médéa - 1^{er} RM et Relizane - 2^e RM, «un fusil de chasse, un pistolet

automatique ainsi que des pièces de rechange pour armes à feu», tandis que «2 contrebandiers ont été appréhendés à Ghazaouet - 2^e RM, et 68 675 paquets de cigarettes et 84 kg de tabacs destinés à la contrebande y ont été saisis». Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont saisi lors d'opérations distinctes menées à Aïn Guezam, Bordj Badji Mokhtar et

Tamanrasset - 6^e RM, «7 groupes électrogènes, 7 marteaux-piqueurs, 6 détecteurs de métaux, ainsi que 2 véhicules tout-terrain et 4 camions». Des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont, pour leur part, appréhendé à Tlemcen et Saïda - 2^e RM, «11 immigrants clandestins de différentes nationalités».

Accidents de la circulation

7 décès et 16 blessés en 48 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées dans 6 accidents mortels survenus les dernières 24 h, à travers le territoire national. «Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées suite au carambolage de 3 camions, 4 véhicules légers et un bus de transport de voyageurs, survenu sur l'autoroute Est-Ouest au lieudit : Boulerbah, commune de Djebahia, daïra de Kadiria». Concernant par ailleurs, le bilan du dispositif de surveillance des

plages, la Protection civile a signalé 1178 interventions effectuées, ce qui a permis, selon le communiqué de sauver 893 personnes de noyade, de prodiguer des soins à 173 personnes, d'évacuer 110 personnes vers les structures hospitalières et de repêcher 4 personnes décédées par noyade dans les wilayas de Béjaïa, Boumerdès, Jijel et Tipasa. A noter aussi l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya d'Oum El Bouaghi pour le repêchage et l'évacuation d'un enfant âgé de 4 ans décédé noyé dans une piscine située au

centre-ville de la commune de Aïn Mlila. En outre, dans le cadre de lutte contre les incendies de forêts, maquis, récoltes et broussailles, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 21 incendies (8 incendies de forêts, 3 incendies de maquis, 4 incendies Broussailles). Les unités de la Protection civile ont procédé, enfin ces dernières 48 h à l'extinction de 6 incendies urbains, industriels et divers, à travers les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Skikda, Oum El Bouaghi, Djelfa et Médéa.

• Tizi-Ouzou 80 personnes victimes d'intoxication alimentaire à Bouzeguene

Quatre-vingt personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire jeudi dans le village Houra, dans la commune de Bouzeguene (70 km à l'est de Tizi-Ouzou). Ces personnes, qui auraient consommé de la pizza au niveau d'un restaurant fast-food, sont toutes rentrées saines et sauvées chez elles après avoir reçu les premiers soins au niveau de la polyclinique de Lodha de Bouzeguene. «Elles présentaient toutes un tableau symptomatique typique d'intoxication alimentaire caractérisé par des vomissements, diarrhée, fièvres et état fébrile», a indiqué Salmi Farid, DSP intérimaire. Une équipe de prévention de l'EPSP de Azazga a été, par ailleurs, dépêchée sur place pour déterminer les causes exactes de cette intoxication, a précisé Salmi.

Edité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02 Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04 بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 005001114002013631013	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Express Impression SIA	

A quelques jours de la rentrée sociale

Le gouvernement mobilise ses troupes

Dans cette conjoncture particulière que traverse le pays et face à des exigences de plus en plus fortes, le gouvernement se penche sur les préparatifs de la rentrée sociale avec l'impératif de poursuivre la mobilisation de l'ensemble des acteurs et de renforcer la coordination intersectorielle.

Le gouvernement qui se trouve sur le pied de guerre pour faire face à un front social embrasé, a tenu, mercredi dernier, une réunion présidée par le Premier ministre Nouredine Bedoui et consacrée à l'audition et au débat de deux exposés relatifs à la rentrée sociale et aux mesures à prendre pour la résorption du déficit de la balance des paiements en vue de préserver les réserves de change du pays. Lors d'un exposé détaillé sur l'état d'avancement des préparatifs de la rentrée sociale, présenté par les ministres de l'Intérieur, de l'Education, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de l'Habitat et de la Solidarité nationale, il a été question des mesures prises dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée sociale, notamment pour la rentrée scolaire, universitaire et professionnelle, outre la propreté de l'environnement et la santé et l'hygiène publiques et les préparatifs en prévision des saisons d'automne et d'hiver. A ce propos, il a été relevé le nombre sans précédent de structures réceptionnées et devant entrer en service à l'occasion de la rentrée scolaire de cette année, à savoir 656 nouveaux établissements, dont 426 écoles primaires, 137 collèges et 93 lycées, en attendant la réception, fin 2019, de 161 établissements supplémentaires. Pour assurer l'encadrement de ces nouveaux établissements, le secteur a bénéficié de 8040 nouveaux postes budgétaires, dont 1061 postes pédagogiques. Dans ce contexte, l'effort particulier déployé pour la wilaya d'Alger a été souligné pour faire face à la hausse de la demande en matière d'établissements scolaires suite aux multiples opérations de relogements enregistrées dernièrement. Concernant la rentrée scolaire, une nette amélioration est attendue en matière de restauration scolaire à la faveur de l'ouverture de 94% des cantines, du renforcement du transport scolaire et de l'amélioration des conditions de prise en charge des élèves à travers l'acquisition de 1000 nouveaux bus. Le gouvernement avait adopté un programme d'acquisition de 3500 bus et décidé l'activation des commissions de consultation pour le transport scolaire au niveau des wilayas ainsi que les commissions communales de santé, d'hygiène et de l'environnement. Les classes intégrées destinées aux personnes aux besoins spécifiques ont également été renforcées par 186 nouvelles classes, portant leur nombre global à 851 outre la modernisation et la numérisation de la gestion des écoles

primaires et de la bourse scolaire. Pour la rentrée universitaire, 368 000 bacheliers seront accueillis au niveau des universités où l'opération de leur orientation dans le cadre des inscriptions universitaires se déroule dans de bonnes conditions. Plus de 90% des bacheliers ont vu leurs vœux de spécialité acceptés. Toutes les mesures ont été prises pour l'accueil des nouveaux bacheliers dans de bonnes conditions à travers l'ouverture de plus de 83 400 nouvelles places pédagogiques et 51 950 lits, outre 3000 postes d'encadrement en faveur du secteur. Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels sera renforcé, quant à lui, par la réception de 34 nouveaux établissements d'une capacité de plus de 15 100 postes pédagogiques, permettant au secteur d'accueillir plus de 503 000 stagiaires.

Le Premier ministre a relevé le progrès notable en matière de préparatifs de la prochaine rentrée sociale, qui est le fruit de la mise en œuvre du programme préparatoire spécial et des décisions prise par le gouvernement

Par ailleurs, le secteur de la Solidarité nationale verra ses structures consolidées pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques dans ses 239 centres et 17 annexes à travers le territoire national, par la réception cette année de 3 nouveaux centres, d'autant qu'il a bénéficié, durant l'année en cours, de l'ouverture de 1722 postes budgétaires et du dégel de plusieurs opérations de restauration et de réhabilitation de centres. De son côté, le secteur de la Santé a pris une série de mesures à même d'améliorer les prestations sanitaires, notamment pour ce qui est de la santé scolaire. A ce propos, le Premier ministre a relevé le progrès notable en matière de préparatifs de la prochaine rentrée sociale, qui est le fruit de la mise en œuvre du programme préparatoire spécial et des décisions prise par le gouvernement à cet effet, soulignant l'impératif de poursuivre la mobilisation de l'ensemble des acteurs et de renforcer la coordination intersectorielle au vu de la conjoncture particulière que traverse le pays et ce, à travers la consécration des valeurs d'écoute, de dialogue et de l'action de proximité avec les partenaires professionnels et sociaux. Il a valorisé l'action de solidarité consistant en la prise en charge de près de 80 000



Photo : L'Echo d'Algérie ©

enfants, issus des wilayas du Sud dans le cadre des camps d'été au niveau des wilayas côtières. Bedoui a insisté, dans ce cadre, sur l'importance de la consécration des valeurs de solidarité envers les catégories démunies et l'engagement total du Gouvernement quant à leur accompagnement et prise en charge, notamment à l'occasion de la rentrée sociale. Il a salué, à ce propos, la très bonne organisation ayant marqué l'opération de solidarité lors du mois de Ramadhan grâce au recours aux TIC, appelant à la généralisation de cette expérience. En vue d'accélérer la cadence de la réalisation des structures restantes et la prise en charge des préoccupations des citoyens, le Premier ministre a chargé les ministres concernés de prendre les mesures nécessaires pour hâter les opérations de raccordement des établissements concernés par la prochaine rentrée sociale aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable. Pour rappel, le Premier ministre avait mis l'accent sur l'importance de la prochaine rentrée sociale et la nécessaire mobilisation de tous pour sa réussite, notamment dans la conjoncture que traverse notre pays et qui exige la multiplication et la conjugaison des efforts, en particulier ce qui a trait à la rentrée scolaire qui constitue la première priorité durant l'étape actuelle. A cet effet, plus de 9 millions d'élèves, 1,8 million d'étudiants, tous cycles confondus, et 380 000 apprentis du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels seront accueillis à la prochaine rentrée pédagogique. Les efforts des autorités publiques pour le renforcement de l'infrastructure éducative ont été sanctionnés par la réalisation de plusieurs structures. Ainsi, plus de 695 nouvelles structures scolaires, dont 452 primaires, 144 CEM et 99 lycées, en sus de 273

nouvelles cantines scolaires, seront mis en service à la prochaine rentrée scolaire. S'agissant de la rentrée universitaire, le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique sera renforcé par plus de 62 000 nouvelles places pédagogiques et plus de 31 000 nouveaux lits, au profit des étudiants, portant ainsi la capacité d'hébergement globale à plus de 658 000 lits. Quant au secteur de la formation et l'enseignement professionnels, il s'agit de la mise en service de 24 nouveaux établissements de formation, d'une capacité de plus de 15 000 apprentis, qui viendront s'ajouter à 1295 établissements déjà existants. Pour la rentrée scolaire, universitaire et professionnelle, il a décidé d'accélérer la réalisation des différentes infrastructures devant entrer en service et dont les travaux ont avancé considérablement et chargé le ministre des Finances de veiller personnellement à mobiliser les ressources financières nécessaires à cet effet et d'envoyer des commissions d'inspection multisectorielles pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux sur le terrain au niveau de toutes les wilayas, en accordant un intérêt particulier aux infrastructures situées dans la wilaya d'Alger, eu égard à la forte demande enregistrée. Il a, en outre, décidé d'accorder un grand intérêt aux personnes aux besoins spécifiques en élevant le niveau de prise en charge des élèves aux besoins spécifiques, afin de leur garantir les mêmes chances de scolarisation. A ce titre, le Premier ministre a chargé le ministre des Finances de «mobiliser toutes les ressources financières nécessaires à l'encadrement et à la mise à niveau des établissements spécialisés», soulignant que «la question de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques est une

valeur sociétale noble que tous les secteurs doivent concrétiser dans le cadre de leurs programmes». A cet effet, le Premier ministre a chargé les secteurs de l'Education nationale, de la Formation et de l'Enseignement supérieur de consacrer au moins 3% de leurs ressources humaines et de leurs capacités pédagogiques aux élèves issus de cette catégorie, sachant que des classes intégrées et aménagées seront créées dès la prochaine rentrée scolaire pour la prise en charge de cette catégorie. Dans le même contexte, Bedoui a chargé les ministres de l'Intérieur et du Travail de revoir les mécanismes de mise à contribution des petites et moyennes entreprises créées au titre des différents programmes de soutien à l'emploi de jeunes dans la prise en charge de ces prestations et la mise à contribution des collectivités locales, notamment à travers la mise en œuvre du nouveau cadre réglementaire relatif aux délégations de service public. Concernant les structures relevant du secteur de l'Enseignement supérieur en cours de réalisation, le ministère des Finances procédera à l'affectation des postes budgétaires nécessaires à leur gestion, à l'achèvement de leurs travaux de réalisation. Il s'agit de la méthode utilisée dans la réalisation de tous les projets publics dans le cadre de la rationalisation des dépenses publiques. Il a également été question de l'activation du rôle des centres d'excellence et de leurs annexes en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, en adoptant une approche d'anticipation pour la conformité du produit de formation avec les besoins du marché d'emploi tout en les adaptant aux spécificités de chaque activité et de chaque région.

T. Benslimane

Hirak acte 27

Le vendredi de la «détermination et la continuité»

La mobilisation persiste et les manifestants sont sortis encore aujourd'hui pour le 27^e vendredi insistant sur leur volonté de poursuivre la pression jusqu'à l'obtention d'un changement réel et effectif du régime politique.

Les manifestants à travers plusieurs wilayas de pays, revendiquent en ce vendredi, le départ de tous les symboles de l'ancien régime, mais aussi, ils refusent la démarche du dialogue entamée par l'instance de dialogue, coordonnée par l'ancien président de l'APN, Karim Younes. Plusieurs manifestants semblent ne pas faire encore confiance à ce procès qui est lancé par le Panel de dialogue. Les revendications des dernières semaines sont aussi présentes, puisque les manifestants insistent sur la nécessité «d'instaurer un Etat civil et non militaire». Les citoyens qui sont descendus dès la matinée dans les rues de la capitale, ont rappelé l'importance de «l'application des articles 07 et 08 de la Constitution». Les manifestants ont aussi réclamé la libération des détenus d'opinions, dont Lakhdar Bouregaâ, ainsi que ceux emprisonnés pour le port du drapeau berbère. Par ailleurs, le dispositif policier placé ce matin à la capitale et ses alentours est le même que celui des dernières semaines, ce qui indique que ce facteur d'apaisement n'est pas encore été revu. La preuve est que l'accès à la capitale est resté très restreint et contrôlé ce vendredi. Ce vendredi, les Algériens ont bouclé les 6 mois de manifestations sans relâche. Le 22 février, ils se sont donné rendez-vous dans la rue et ne se sont plus quittés. Réunis autour d'un objectif commun, celui de retrouver une Algérie digne et libre de ceux qui l'ont longtemps consumé. Ce 27^e vendredi à Alger la contestation est toujours vive. La promesse de poursuivre le

chemin vers un meilleur avenir l'est tout autant. Dès le matin des groupes de manifestants faisaient des allers-retours tout au long du chemin qui les mène de Didouche-Mourad au boulevard Abdelkrim-Khettabi. Il donne aussitôt le ton de ce 27^e vendredi en scandant des slogans hostiles au chef de l'état-major Gaïd Salah et aux généraux pour exprimer une des principales revendications du Hirak à savoir l'instauration d'un régime civil et non militaire. Le nombre de manifestants s'accroît tout au long de la matinée pour atteindre les dizaines de milliers après la prière du vendredi. De Didouche-Mourad à la Grande Poste et du boulevard Amirouche à la rue Hassiba-Ben Bouali, les rues ne désemplissent pas. Les voix s'élèvent contre le système en place, le panel de Karim Younes, l'injustice que subissent les détenus d'opinion. Ce 27^e vendredi de manifestations certains l'ont baptisé le vendredi de la «détermination et la continuité». Il intervient à la fin d'un mois d'une grande chaleur qui n'a pas pour autant détourné les Algériens de leur objectif à savoir le départ du régime. Pour les manifestants de ce vendredi, certains rappels sont nécessaires. Notamment les agissements impopulaires que les Algériens ont subi depuis le début du mouvement. Pour faire court et précis. Un manifestant a inscrit sur sa pancarte «celui qui t'empêche d'arriver à la capitale, et empêche ta voix d'arriver aux médias, comment va-t-il laisser ta voix arriver aux urnes ?». En rouge il marque «état-civil et non militaire».



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Un autre manifestant adresse un message au pouvoir en place qu'il nomme le reste du gang «nous sommes Son Excellence le peuple et non pas un troupeau de moutons». Ils ont également repris un slogan phare du soulèvement «Leblad Bladna ou ndirou Rayna», le pays est le nôtre et on fera ce qui

nous plaira. L'illégitimité du pouvoir est au cœur des revendications de ce vendredi. Les citoyens désavouent le panel de Karim Younes et refusent tout dialogue avec les membres qui le constituent. Ils appellent toujours à l'application de l'article 7 de la Constitution. **T. M.**

Présidence

Le chef de l'Etat adresse ses condoléances aux familles des victimes au 20 aout à Alger

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a adressé, ce vendredi, un message de condoléances aux familles des victimes dans une bousculade survenue lors d'un concert animé, jeudi soir, au stade du 20-Août à Alger, affirmant la nécessité de veiller à un suivi «rigoureux» des circonstances de ce tragique incident, et de prendre les mesures nécessaires pour éviter la reproduction de tels incidents à l'avenir. «Des familles ont été éprouvées, jeudi, par l'incident tragique survenu suite à une bousculade, lors du concert animé au stade du 20-Août, qui a coûté la vie à de jeunes filles et de jeunes hommes qui étaient au rendez-vous pour se divertir, faisant 5 morts et des blessés parmi nos citoyens», a écrit le chef de

l'Etat dans un message de condoléances adressé aux familles des victimes et des blessés. «J'ai appris avec consternation et une profonde affliction la nouvelle de ce drame qui a endeuillé les familles des victimes qui attendaient le retour de leurs enfants joyeux et heureux de ce concert qui a drainé des milliers de jeunes en quête de détente et de divertissement», a poursuivi le chef de l'Etat. «En cette douloureuse épreuve, je ne puis que compatir à la douleur et à la peine de ces familles, en leur exprimant mes sincères condoléances et ma profonde compassion, priant Dieu Le Tout-Puissant et Miséricordieux d'accorder à nos enfants décédés Sa Sainte Miséricorde et d'assister leurs proches et de leur

prêter patience et réconfort, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés». «Tout en réitérant mes sincères condoléances et exprimant ma sympathie aux familles des victimes, je tiens à souligner l'impératif d'assurer un suivi rigoureux, par les autorités compétentes, des circonstances de ce drame, de dévoiler, rapidement, les résultats des enquêtes et de prendre les mesures qui s'imposent, dans les plus brefs délais, pour empêcher la reproduction de tels incidents», a-t-il ajouté. «Je prie Dieu Tout-Puissant d'accorder Sa Sainte Miséricorde aux défunts et de prêter réconfort aux leurs. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a conclu le chef de l'Etat.

Djemaï s'essaye au désespéré sauvetage du FLN

Le Parti à l'agonie



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Dans sa tentative désespérée d'assurer la survie politique du FLN en pleine tourmente dans le sillage de la révolution pacifique ayant mis à bas le régime Bouteflika dont il a été le pilier politico-partisan central, Mohamed Djemaï, son actuel secrétaire

général, fait feu de tout bois pour d'une part amadouer le mouvement populaire et de l'autre convaincre les autres parties prenantes de la crise politique qu'elles font fausse route en prônant la disqualification de l'ex-parti unique et le refus de sa partici-

pation au dialogue voué à la sortie de crise. Que l'inénarrable secrétaire général du FLN s'adonne à cet exercice n'est pas pour surprendre, mais il est offusquant en martelant des déclarations qui suintent d'arrogance et de la prétention à attribuer à son parti d'être encore acteur clef sur la scène politique et qu'à le dénier les autres parties de cette scène fourvoient le pays dans l'aventure politique. Le clownesque et néanmoins sulfureux «patron» du FLN pense asséner une vérité en soutenant que son Parti est et restera incontournable dans toute option qui prévaudra pour l'alternative au régime en voie de déchéance irrémédiable. Une vérité qu'il décline tantôt en de mielleuses professions de foi sur l'aptitude du FLN à prendre en compte les revendications de la révolution citoyenne pacifique, tantôt en menaçant de ses imaginaires foudres les voix qui prônent la mise à l'écart de l'ex-Parti unique au motif qu'il a sinistrement démontré qu'il est définitivement inamendable car encore et résolument à la remorque du pouvoir de fait comme en atteste l'allégeance qu'il proclame à son endroit. Et tantôt en usant de la surenchère en termes de reven-

dications qu'il sait pouvant capter l'adhésion populaire. Dans ce dernier registre, le sulfureux et honni secrétaire général du FLN croit avoir dégainé «l'arme fatale» qui replacerait son Parti au centre du jeu politique maintenant et dans la suite de l'évolution de la crise politique. Cette arme, il pense l'avoir trouvée en interpellant l'impuissant et désarmé gouvernement Bedoui pour qu'il procède à l'augmentation des salaires à la rentrée sociale. Une interpellation significative de la piètre opinion qu'il a des millions d'Algériens qui entretiennent la révolution pacifique sur la base de revendications politiques. Pour ce sinistre personnage, ces millions d'Algériens en révolte citoyenne ne seraient que des «ventres» qu'il faut satisfaire en leur jetant quelques appâts dont l'augmentation des salaires. Ce qu'il espère exorciser en interpellant de la sorte le gouvernement Bedoui, c'est l'inéluctable et déjà en voie mort politique du FLN et sa disparition de la scène algérienne que ces mêmes manifestants réclament et persisteront à le faire quels que soient les oripeaux sous lesquels ce Parti s'essayera de survivre.

Commerce

Plusieurs marchandises soumises à l'autorisation de circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes

La liste des marchandises soumises à l'autorisation de circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes a été fixée par un arrêté ministériel, publié au Journal officiel N° 50.

Ce texte du ministère des Finances fixe la liste des marchandises qui ne peuvent circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes sans être accompagnées de l'autorisation de circuler, les quantités dispensées de cette autorisation et l'exemption de tout ou partie des obligations relatives à l'autorisation de circuler dans des parties déterminées du rayon des douanes. L'arrêté intervient en application de l'article 220 du Code des douanes, les dispositions de l'article 10 du décret exécutif relatif à la circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes et entre aussi dans le cadre de la lutte contre la contrebande.

Selon la liste annexée à l'arrêté, les marchandises soumises à l'autorisation de circuler sont les chevaux et baudets vivants, animaux vivants de l'espèce bovine, animaux vivants de l'espèce ovine ou caprine et chameaux. La liste comprend également le lait en poudre, plantes de palmiers, pois chiches, pois, lentilles, haricots, dattes, céréales, farines de blé, semoule de blé, huile de table de soja, huile de table de tournesol, sucre blanc, lait pour enfants, pâtes alimentaires et couscous à l'exception de celles préparées ou cuites, tabacs et succédanés de tabac fabriqués et ciments (portland gris).

Les produits pharmaceutiques pour la médecine humaine ou vétérinaire (sauf quantité dûment justifiée pour la consommation personnelle), les pneumatiques neufs en caoutchouc, peaux brutes, fil machine en fer ou en acier non allié, barres en fer ou en aciers non alliés simplement forgées, laminées ou filées à chaud ainsi que celles ayant subi une torsion après laminage (rond à béton), autres barres en fer ou en acier non alliés (rond à béton) figurent également dans la liste des marchandises fixée par le ministère des Finances. A cela s'ajoute les climatiseurs du type «split system», réfrigérateurs, congélateurs -conservateurs, cuisinières électriques, téléviseurs et démodulateurs.

Concernant les marchandises pour lesquelles aucune dispense n'est prévue, il s'agit du corail travaillé et ouvrages en corail (dans tout le rayon des douanes), le corail brut et le corail simplement préparé, la poudre de zinc, déchets et débris de zinc, lingots en zinc, poudre de plomb, déchets et débris de plomb, lingots en plomb, poudre d'aluminium, déchets et débris d'aluminium, déchets et débris de cuivre, poudre de cuivre, lingots en aluminium et lingots en cuivre.

Pour le cas du carburant, aucune dispense n'est prévue dans les zones terrestres Est et Ouest, tandis que dans la zone du sud, les



Photo : L'Echo d'Algérie ©

quantités dispensées de l'autorisation de circuler ont été fixées à 50 litres pour le gasoil et 90 litres pour l'essence. Les régions concernées par l'autorisation de circuler dans la zone terrestre du rayon des douanes ont été désignées suivant les wilayas qui leur sont

rattachées : Ouest (Tlemcen et Naâma), Est (El Tarf, Tébessa, Souk Ahras et El Oued) et le Sud (Béchar, Tindouf, Adrar, Tamenghasset, Ouargla et Illizi).

Cherat D.

Conflit malien

Annadif souligne l'importance de s'entretenir avec l'Algérie sur l'évolution de la mise en œuvre de l'accord pour la paix au Mali



Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Mali et chef de la Minusma, Mahamat Salah Annadif, a souligné, ce jeudi, à Alger, l'«importance» de s'entretenir avec les responsables algériens sur l'évolution de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, avant les Assemblées des Nations-unies en septembre prochain. «Nous nous acheminons, en septembre, vers les Assemblées des Nations unies, et c'est extrêmement important pour nous de nous entretenir avec les responsables algériens sur l'évolution du processus de rétablissement de la paix et de la stabilité au Mali», a déclaré à la presse Annadif, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre des Affaires étran-

gères, Sabri Boukadoum, élargie, par la suite, aux délégations des deux parties. Il a, à ce propos, expliqué que les discussions avec la partie algérienne s'inscrivent dans le cadre «des échanges réguliers entre les Nations-unies et l'Algérie particulièrement dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali qui porte les empreintes de l'Algérie, chef de file de la médiation et qui préside le Comité de suivi de l'Accord». Pour le chef de la Minusma, «il n'y a pas d'alternative» à cet Accord, d'où la nécessité de continuer, a-t-il fait savoir, à travailler ensemble, en encourageant les parties maliennes dans ce sens. «Nous avons constaté une convergence de vues sur le fait que l'accord doit être appuyé. Certes, il a pris

du retard, mais il n'y a pas d'alternative à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et donc nous continuons à travailler ensemble et à encourager les parties maliennes, car nous ne sommes que des accompagnateurs», a-t-il dit. «Malgré le retard et les critiques, l'accord demeure la seule alternative. Nous sommes engagés de part et d'autre à poursuivre le processus de rétablissement de la paix et de la stabilité au Mali», a-t-il insisté. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères a fait part de l'intérêt que porte l'Algérie pour accélérer l'application de l'Accord de Bamako issu du processus d'Alger afin d'arriver à l'instauration de la paix et de la stabilité au Mali.

Moh El - H.

Accidents cardiovasculaires

Une multi-pilule réduirait le risque d'accidents cardiovasculaires

Une seule pilule quotidienne combinant des médicaments contre l'hypertension, le cholestérol et de l'aspirine réduirait d'un tiers le risque d'accidents cardiovasculaires (infarctus, AVC...) en cinq ans chez des personnes d'âge mûr, suggère une nouvelle étude publiée ce vendredi. L'idée d'une telle pilule surnommée «polypill» et parfois surperpilule, dont la composition peut varier, date d'une vingtaine d'années. Mais cette nouvelle étude, publiée par la revue médicale *The Lancet*, est la première menée à grande échelle pour évaluer son efficacité dans la population sur une telle durée.

Cet essai comparatif, avec tirage au sort de ceux recevant la polypill plus des conseils d'hygiène de vie (arrêt du tabac, activité physique...) ou seulement des conseils, a concerné une population rurale turkmène d'Iran. 90% des quelque 7000 participants, âgés de 50 à 75 ans, n'avaient pas d'antécédents de maladies cardiovasculaires (MCV). Près de la moitié étaient des femmes. Par comparaison aux seuls conseils sur le mode de vie, prendre la pilule combinée a réduit le risque d'accidents cardiovasculaires majeurs de 34% dans l'ensemble et d'environ 40% chez les personnes sans antécédents de MCV sur cinq ans (4,5% contre 7,5%), et d'environ 20% chez les patients déjà atteints de maladies cardiovasculaires. Les effets du traitement ont notamment été similaires chez les hommes et les femmes et chez les plus ou moins jeunes. Après ajustement pour tenir compte des

gens prenant d'autres médicaments cardiovasculaires, l'effet protecteur global de la polypill tombe à 22% (contre 34%), mais est resté statistiquement significatif, note *The Lancet*. Dans l'ensemble, les participants ont fait preuve d'une grande observance du traitement : environ 63% d'entre eux ont pris la pilule comme recommandé (au moins 70% du temps). La pilule testée contenait de faibles doses de deux médicaments contre l'hypertension (un diurétique, l'hydrochlorothiazide 12,5 mg et l'énalapril 5 mg) ainsi qu'une dose modérée (20 mg) d'un anti-cholestérol, l'atorvastatine, et 81 mg d'aspirine, indiquent Gholamreza Roshandel, de l'université des sciences médicales de la province iranienne du Golestan, et ses collègues. «Plus des trois quarts des 18 millions de personnes qui meurent de maladies cardiovasculaires chaque année vivent dans des pays à revenus faibles ou intermédiaires, rappelle le Dr Nizal Sarrafzadegan, de l'Université des sciences médicales d'Ispahan, co-auteur.

La stratégie d'une multi-pilule, de bas prix, «si elle était adoptée à grande échelle, pourrait jouer un rôle clé dans la réalisation de l'objectif ambitieux des Nations Unies : réduire la mortalité prématurée due aux maladies cardiovasculaires d'au moins un tiers d'ici à 2030», estime-t-il. L'étude ne permet pas de généraliser à d'autres populations. Cependant, une pilule regroupant un cocktail de médicaments rend plus facile le respect du traitement. «Les futures études devraient comparer la



polypill aux médicaments pris séparément, avec des résultats à long terme», et également évaluer ses effets «dans la population générale de différents pays», commente le Dr Amitava Banerjee (University College London), qui n'est pas impliqué dans l'étude.

Yasmina D. /Ag.

Communication

Rabehi appelle à mobiliser les efforts et les volontés au service de l'intérêt général du pays

Le ministre de la Communication, et porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, a appelé, depuis Ouargla, à «la mobilisation des efforts et des volontés au service de l'intérêt général du pays».

«Il est impératif de mobiliser les efforts et les volontés au service de l'intérêt général du pays qui requiert en cette conjoncture particulière de son histoire une convergence de vues et une conjugaison des efforts pour le bien de la patrie et des citoyens», a déclaré Rabehi en marge d'une visite d'inspection au siège de la direction régionale de l'agence Algérie Presse Service. A cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par l'APS dans l'accomplissement de ses missions, relevant «un engagement pour le travail sérieux et la transmission de l'information en temps réel». «Le Gouvernement veillera à garantir toutes les conditions adéquates pour la promotion du travail journalistique, et ce, à travers la mobilisation des moyens nécessaires à même de permettre l'accomplissement de ce devoir avec efficacité et sérieux», a-t-il soutenu. Soulignant l'importance de l'action médiatique, Rabehi a précisé que «le citoyen souhaite avoir l'information en temps

réel, notamment en ce moment où nous œuvrons, à travers la consécration des médias, à être à la hauteur de la mission de cultiver et orienter la société avec des programmes traitant de ses préoccupations et centres d'intérêt». «Nous œuvrons à l'avenir, à travers les moyens dont nous doterons le secteur, à lui insuffler une plus grande dynamique en permettant à toutes les régions du pays de bénéficier de leurs propres stations», a poursuivi le ministre pour qui c'est ainsi que sera atteint l'objectif de la prise en charge des médias de proximité. Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, effectue une visite de travail et d'inspection de deux jours en compagnie d'une importante délégation composée des directeurs généraux de l'Agence Algérie presse service (APS), de la Télévision algérienne, de la Télédiffusion d'Algérie (TDA), de l'Imprimerie du Centre et de la Radio nationale.

Ali B.



Jil Djadid

Le parti appelle à faire prévaloir la sagesse et à réaliser un consensus pour surmonter la crise



Le parti Jil Djadid, a appelé, jeudi, l'ensemble des acteurs de la scène politique à faire prévaloir la «sagesse» pour surmonter «la conjoncture difficile» que traverse le pays et à réaliser un consensus à même d'éviter à l'Algérie «les risques» qui menacent son avenir. Dans un communiqué sanctionnant la rencontre entre son président, Sofiane Djillali et le coordinateur de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), Karim Younes, en présence de membres de cette dernière, le parti a formé le vœu de voir «l'ensemble des acteurs de la scène politique parvenir à un consensus à même d'éviter les tensions et les risques, qui pourraient avoir des conséquences graves pour l'avenir du pays», appelant à «faire prévaloir la sagesse en cette conjoncture difficile». «Le pouvoir doit reconnaître clairement qu'il

est temps de remettre le flambeau, et le peuple doit être en mesure de l'accompagner dans cette transition historique», estime le parti. Pour Jil Djadid, «il est nécessaire pour un dialogue sérieux, porteur de solutions, que les efforts de tous tendent vers une convergence des vues au sujets des solutions globales», ajoutant que les concessions à faire doivent viser uniquement la consolidation des principes de l'Etat de droit et de démocratie. Lors de la rencontre qui a porté sur «les conditions devant être réunies pour organiser un dialogue nationale crédible et trouver une issue à la crise politique actuelle», le parti Jil Djadid a réitéré qu'il ne pourrait être partie prenante à ce dialogue sans la réunion de certaines conditions, notamment la libération des personnes arrêtées, l'ouverture des médias et la départ du Gouvernement

actuel». Le parti considère en outre que le pouvoir, étant le décideur doit assurer les conditions d'un dialogue serein et efficace et qu'il lui revient de faire le premier pas afin de rétablir la confiance et satisfaire ces conditions préalables. Pour le parti, le dialogue «doit aboutir à une solution acceptable pour tous et prendre en considération les craintes légitimes de l'opposition quant à une refonte globale du système politique, outre l'amendement des lois relatives aux élections et à la création d'une autorité indépendante chargée de l'organisation de l'élection présidentielle». Le parti Jil Djadid a réitéré également sa proposition pour «l'organisation d'une élection présidentielle, suivie d'un processus constituant devant ouvrir la voie à un référendum populaire sur la Constitution».

M. M.

FJD

Abdallah Djaballah n'adhère pas à l'appel à la désobéissance civile

Le président du parti Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a indiqué, jeudi à Jijel, que «sa formation politique n'adhère pas à l'appel à la désobéissance civile prôné par certaines parties». «Le FJD appuie la révolution pacifique et son civisme ainsi que les revendications légitimes», a déclaré Djaballah lors de son allocution à l'ouverture de la 2^e université d'été du FJD à la maison des jeunes Rachid Bounab, au centre ville, soutenant que «la désobéissance civile pourrait mener à un affrontement». Le responsable politique a également plaidé pour l'application de l'article 7 de la Constitution stipulant que «Le peuple est sour-

ce de tout pouvoir», estimant que «l'application de l'article 102 de la Constitution à elle seule ne peut faire sortir le pays de la crise qui le secoue». Affirmant que «la légitimité populaire annule toute autre légitimité», le président du FJD a relevé que «le peuple à travers son mouvement de protestation (Hirak) a exprimé son refus et sa non reconnaissance de tous ceux qui représentent l'actuel régime». Considérant que la commission du dialogue n'est pas la solution idoine à la crise et l'objectif derrière sa création est d'affaiblir le mouvement populaire», Djaballah a ajouté que «les prérogatives de la commission se limitent à deux points : l'instance indépendante chargée

d'organiser les élections et la désignation de la date de l'élection présidentielle». Il a soutenu que les revendications du peuple dépassaient de loin ces points pour atteindre, selon lui, «les revendications du départ du régime et la préservation de l'unité nationale». L'intervenant a relevé que la disqualification du régime de despotisme «doit être étendue aux dirigeants politiques, partenaires du régime au cours des vingt années de règne», en plus «des lobbys financiers qui ont pillé le trésor public». La 2^e université d'été du Front de la justice et du développement, qui se déroulera jusqu'au 24 août courant propose aux participants un programme politique et culturel.



Forces de l'alternative démocratique

La convention du pacte politique se tiendra le 31 août prochain

La «convention du pacte politique», organisée par les partis des Forces de l'alternative démocratique, est prévue le 31 août prochain avec plusieurs thèmes à l'ordre du jour, a-t-on appris, ce jeudi, auprès du Front des forces socialistes (FFS), l'un des partis de ce pôle. Outre le FFS, les Forces de l'alternative démocratique comprend également le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), le Parti des travailleurs (PT), le Parti socialiste des travailleurs (PST), l'Union pour le changement et le progrès (UCP), le Mouvement démocratique et social (MDS), le Parti pour la laïcité

et la démocratie (PLD), la Ligue algérienne de défense des Droits de l'Homme (LADDH), ainsi que des personnalités politiques, des universitaires et des juristes. «Nous sommes en phase de finaliser le programme de la convention et nous attendons toujours l'autorisation des autorités publiques en ce qui concerne le lieu qui abritera les travaux de cette rencontre», a déclaré le Premier secrétaire du FFS, Hakim Belahcel. Les participants auront à débattre de plusieurs thèmes liés à la crise politique qui secoue le pays actuellement, notamment «la transition démocratique, le processus

constituant souverain, l'Etat de droit, les libertés individuelles et l'Etat social», a-t-il précisé. Selon le Premier secrétaire du FFS, les Forces de l'alternative démocratique «sont ouvertes au dialogue et à travers la convention du 31 août, ils veulent lancer un message au pouvoir, à savoir la nécessité d'ouvrir un dialogue global et sincère afin de trouver les solutions idoines permettant à l'Algérie de sortir de l'actuelle crise politique». Cette convention constitue «une 1^{re} étape qui doit mener vers la tenue d'une conférence nationale souveraine avant la fin de l'année en cours», a-t-il ajouté. Pour rap-

pel, les Forces de l'alternative démocratique avaient lancé le 21 juillet dernier un appel pour la tenue d'une convention du pacte politique, dans lequel ils ont souligné qu'«aucune initiative politique de quelque nature qu'elle soit et aucun dialogue politique ne sont viables sans la satisfaction de quatre exigences». Ces exigences portent sur la libération des détenus du Hirak, l'ouverture des champs politique et médiatique, l'arrêt du «dispositif répressif et de l'instrumentalisation de la justice», ainsi que le départ du régime et de ses symboles.

A. A.

Déficit de la balance de paiement

Le ministre des Finances présente des mesures

Le ministre des Finances a présenté un exposé sur les mesures à prendre pour la résorption du déficit de la balance des paiements en vue de préserver les réserves de change du pays.

L'exposé a porté sur les mesures pratiques engagées par les secteurs concernés en application des décisions adoptées par le Gouvernement lors de sa réunion du 7 août relatives à la régulation du secteur tertiaire pour les secteurs de l'agriculture et du transport maritime, notamment à travers la consécration de la priorité à la flotte maritime nationale en matière de transport des importations de blé et de lait. Cela via la signature d'une convention entre le groupe de transport maritime (GATMA), l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) et l'accélération de l'opération d'acquisition des nouveaux navires restant du programme d'investissement du groupe GATMA et l'autorisation d'acquisition de conteneurs usagés pour réduire les coûts de transport. L'exposé a porté également sur les mesures prises en matière de rationalisation des importations et de garantie du stock stratégique en blé tendre, notamment à travers le parachèvement du programme de réalisation de silos de blé sur tout le territoire national et la réorganisation de l'OAIC. Réagissant à

cet exposé, le Premier ministre s'est félicité des résultats concrets réalisés en matière de rationalisation des importations et de la régulation des filières d'activités susmentionnées pour la préservation des réserves de change du pays, soulignant l'impératif d'accélérer l'exécution de toutes les décisions prises à cet effet. Dans ce cadre, le Premier ministre a décidé de charger les ministres concernés de la concrétisation immédiate des mesures arrêtées, qui devront entrer en vigueur, au maximum, début de la semaine prochaine. En outre, il a ordonné l'évaluation des besoins réels du marché national en blé, à la lumière de la production de l'année en cours, et l'élaboration d'un planning pluriannuel pour réduire progressivement les importations de blé. Le Premier ministre a décidé en outre l'envoi de commissions d'inspection aux projets de réalisation des silos de céréales, l'application stricte des lois en vigueur, y compris la résiliation immédiate des contrats avec les entreprises incapables d'honorer leurs engagements contractuels en engageant, si nécessaire, des poursuites judiciaires contre les responsables dont la négligence a causé des pertes



pour le Trésor public. Il a chargé la commission multisectorielle installée au niveau du ministère des Finances de formuler rapidement de nouvelles propositions pratiques en

matière de rationalisation des importations et de régulation des filières d'activité, notamment du lait et des médicaments.

Moussa O. /Ag.

Importation de blé

Djellab évoque la possibilité de ne pas y recourir



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué, ce jeudi, à El-Tarf, qu'il y a «une possibilité cette année de ne pas recourir à l'importation du blé, grâce à différentes mesures prises par le gouvernement, notamment celles concernant l'assainissement des

minoteries». «La possibilité de ne pas recourir à l'importation de ce produit subventionné existe eu égard aux mesures prises par le gouvernement à l'encontre de certains propriétaires de minoteries frauduleux qui contournent les lois pour profiter des sub-

ventions allouées par l'Etat», a précisé le ministre lors d'une visite de travail. «La production abondante de différents types de céréales enregistrée cette année et la valorisation du produit national de blé dur, tendre et d'orge permettra de ne pas recourir à l'importation du blé cette année», a encore ajouté le ministre. Lors de sa participation à la quatrième édition de l'université d'été pour la protection des consommateurs, Djellab a relevé que «son département œuvre en coordination avec les associations actives dans ce domaine pour protéger le consommateur» s'engageant à travailler avec ces associations selon un planning établi. Le ministre a relevé qu'une instruction ministérielle a été adressée aux directions du commerce pour ouvrir leurs portes aux associations versées dans la protection du consommateur. Lors de son inspection du poste frontalier Laayoun (45 km à l'Est d'El Tarf), Djellab a appelé à «la création de pôles commerciaux ouverts sur l'Afrique», notant que «les points de

passages de Debdeb (Illizi) et de Bordj Badji Mokhtar (Tamanrasset) et celui de Tindouf représentent des espaces ouverts pour encourager les échanges commerciaux avec les pays Africains». Mettant en avant «la nécessité de revoir la délimitation douanière dans les wilayas frontalières», le ministre a révélé que «ce dossier est actuellement au niveau du gouvernement pour étude». Le ministre a visité une unité privée de production et de conversion de tomate industrielle dans la commune d'El Chatt, créée dans le cadre du dispositif d'aide à l'emploi, ANSEJ, où il a insisté sur «l'importance d'encourager l'investissement dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire». Des représentants des 48 wilayas ont participé à la 4^e édition de l'université d'été organisée par l'Organisation nationale pour la protection du consommateur, tenue dans la forêt de Tonga, dans la commune d'El Kala, distante de 25 km à l'est du chef-lieu de wilaya.

N. I.

Remboursement des consultations médicales

La mise en place d'une nouvelle tarification en étude

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a déclaré, ce jeudi, à Guelma, que son département ministériel étudie le projet de mise en place d'une nouvelle tarification de remboursement des consultations médicales devant assurer les équilibres financiers des Caisses d'assurance sociale. «La tarification de remboursement des coûts des consultations médicales auprès de médecins généralistes et spécialistes est dépassée car remontant aux années 1980», a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une rencontre avec des cadres locaux de son secteur, précisant que «cette tarification sera révisée pour se conformer avec les capacités financières des Caisses d'assurance sociale». La révision des tarifs de remboursement des consultations médicales doit être établie sur la base du tarif de référence, ou le «coût de responsabilité» prenant en considération les tarifs de prestation médicale appliqués. Relevant le dysfonctionnement dans les équilibres financiers des Caisses de sécurité sociale en Algérie,

le ministre a insisté sur la mise en place «de réelles réformes dans le système de remboursement des assurances médicales et prévenir les grandes difficultés financières». Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a fait part de l'organisation «prochainement» d'assises sur la sécurité sociale pour ouvrir «un débat constructif, franc et réel» entre les différentes parties, les partenaires sociaux, les employés et l'administration avec la participation d'experts du bureau international du travail (BIT) et l'association internationale de la sécurité sociale (AISS) pour s'inspirer des expériences mondiales dans ce domaine. «Ces assises devront aboutir à la proposition de solutions réelles et concrètes sur cette question et seront présentées aux deux chambres du Parlement», a-t-il ajouté. Au cours de sa visite dans le Centre de réadaptation clinique du complexe thermal touristique Chellala de Hammam Debagh, Tidjani Haddam a insisté sur l'importance d'alléger les procédures administratives aux assurés sociaux et leur permettre de bénéficier des services offerts

par ce genre de complexe à travers tout le territoire national, appelant à ce titre les structures hôtelières et les stations thermales à réviser les prix au profit de cette catégorie de clients. Le ministre a visité dans la commune de Kalaâ Boubaâ une entreprise pilote spécialisée dans l'industrie des produits détergents et d'entretien créée dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et qui offre 18 postes de travail. Il a également visité dans la commune de Guelma, une entreprise de contrôle technique de véhicule montée dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) avant d'inaugurer le nouveau siège de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos). Le ministre a achevé sa visite par la remise de contrat de travail «classiques» au profit de 5 demandeurs d'emplois aux besoins spécifiques et la distribution d'attestation d'attribution de locaux pour 25 jeunes parmi les investisseurs des différents dispositifs d'emploi.

Yasmine Derbal

• Afrique

103 milliards dollars d'investissements attendus dans le GNL avant fin 2019

La plateforme pour les politiques et les investissements dans le domaine de l'énergie en Afrique, le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL) va accueillir des investissements de l'ordre de 103 milliards \$, avant la fin de l'année, selon un rapport d'Africa Oil & Power.

Ce rapport montre également le changement de paradigme énergétique sur le continent qui se traduit par un fort engouement pour le GNL. Ces investissements sont attendus dans des projets au Nigeria, notamment celui du septième train de la NLNG, en Egypte avec les développements des capacités dans la Méditerranée, au Mozambique, en Mauritanie, au Sénégal, au Cameroun, en Afrique du Sud, en Guinée équatoriale et autres. Dans ces pays, plusieurs projets ont été annoncés et les premiers efforts pour leur mise en œuvre ont démarré. Cela traduit la volonté des pays du continent d'obtenir de l'électricité fiable et rentable, dans un contexte où plusieurs études montrent qu'en l'état actuel du marché, la liquéfaction du gaz est considérée comme la stratégie la plus rentable pour réaliser le potentiel gazier de l'Afrique. Le document indique qu'en 2019, la forte consommation de charbon et le manque de fiabilité de la production d'électricité font du gaz naturel une solution intéressante pour diversifier les sources de production d'électricité. Pour rappel, le continent détient 7,1% des réserves mondiales prouvées de gaz et devrait contribuer à près de 10% de la croissance de la production mondiale, jusqu'en 2024.

N. I.

Bouira

Une enveloppe de 320 millions de dinars allouée pour la réhabilitation des écoles

En prévision de la prochaine rentrée scolaire, les services de la wilaya de Bouira et ceux de la Direction de l'éducation ont lancé une grande opération de réhabilitation au niveau de cette wilaya.

En effet, ce sont pas moins de 323 écoles primaires implantées à travers 29 communes de la wilaya qui sont concernées par des opérations de réfection des toitures, revêtement et étanchéité, la restauration et la réalisation de blocs sanitaires, pour la somme de 320 millions de dinars qui sont alloués dans le cadre du plan sectoriel de développement, selon un communiqué émanant de la cellule de presse de la wilaya, sur son budget, la wilaya a accordé dans le cadre du programme de l'année 2014 une enveloppe de 35 millions pour réhabiliter 51 écoles primaires, selon le même communiqué, et toujours, en prévision de la prochaine rentrée scolaire et les autorités publiques ont dégagé une enveloppe financière de 140 millions de dinars dans l'objectif de doter les établissements scolaires, surtout les plus lointains et reculés en cantines, d'ailleurs ce problème a été exposé plusieurs fois lors de la dernière

session de l'APW où certains élus ont critiqué l'abandon par l'état en la matière. Pour rappel, un élu de la ville de Sour El Ghoulane avait auparavant accusé les responsables de la Direction de l'éducation de négligence criante en laissant les élèves subir les affres de la faim, dans certaines régions montagneuse telles : Maâla, Boukram et Zbarbar où la restauration n'existe pas, ce qui oblige les élèves à faire la navette entre leur domicile et l'école pour les chanceux, alors que les autres élèves se limitent et se contentent d'un simple encas comme déjeuner. Reste à souhaiter comme l'a déclaré un élu que cet argent soit réparti de manière juste et équitable à travers les écoles. Par ailleurs, en perspective de l'hiver, les responsables ont décidé d'acquiescer une centaine de chauffages en gaz naturel en faveur des établissements qui en sont dépourvus.

Taib Hocine



Photo : L'Echo d'Algérie ©

2 citoyens retrouvés morts à l'intérieur d'une voiture



Les éléments de la protection civile de Bouira sont intervenus ce jeudi, pour évacuer 2 corps sans vie de deux citoyens à la morgue du centre hospitalier Mohamed-Boudiaf de Bouira.

Les deux citoyens âgés de 25 et 34 ans, ont été retrouvés sans vie, à l'intérieur d'une voiture de tourisme

dans la commune d'Ath Laâziz. Selon des informations, les 2 victimes habitent le village de Bezzit, dans la commune d'Ath Laâziz, qui se situe à une dizaine de kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya Bouira. Les mêmes informations révèlent que tôt dans la matinée de ce jeudi, les deux

victimes sont montées dans la voiture, pour se rendre au travail comme à leur habitude, quand ils furent quelques heures plus tard, découverts inanimés par leurs proches parents. Vraisemblablement, cette mort subite reste une véritable énigme. Bien qu'une version des faits indique que les deux victimes ont passé la nuit dans un garage où la voiture était garée et qu'ils étaient dans un état second pour laisser le moteur du véhicule en marche pendant des heures. Ainsi, les émanations hautement toxiques qui se dégageaient du tuyau d'échappement de la voiture auraient provoqué leur asphyxie donc leur mort. Une autre interprétation précise que la voiture en question fonctionne au GPL Sirghaz et qu'il y aurait eu une fuite de gaz qui les a tués. Cependant, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les véritables causes de leur décès.

T. H.

30 têtes d'ovins et 19 bovins dérobés dans deux villages

Dix-neuf têtes bovines ont été volées avant-hier, au village Tizi Oujaâvouv, sur les cimes de la commune d'Ath Laâziz au nord de Bouira. Les voleurs, qui ont agi à la faveur de la nuit comme d'habitude, se sont sans doute servis d'un véhicule poids lourd, pour transporter le bétail constitué de vaches et de veaux.

Le propriétaire a déposé une plainte auprès des services compétents qui ont ouvert une enquête. Par ailleurs, un autre cambriolage de bétail a été commis également, avant-hier, en pleine nuit. Cette fois ci, au village Rghaouda dans la commune d'Oued El Berdi, qui se situe à une vingtaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya Bouira, que les charpasteurs au nombre indéterminés se sont emparés de 30 moutons. Les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête.

T. H.

Un jeune se donne la mort en sautant du 3^e étage du tribunal de Lakhdaria

Le jeune qui répond aux initiales N. M. (29 ans), natif de la ville de Lakhdaria, située à quelque 45 km au nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a sauté du 3^e étage du tribunal au moment où il attendait d'être présenté par les gendarmes devant le procureur de la République pour le délit de vente de drogue, le suspect était alors menotté et assis sur un banc, échappant à la garde des forces de l'ordre, il profite qu'une fenêtre soit ouverte pour courir vers le balcon et se jeter dans le vide et meurt sur-le-champ. La dépouille a été transférée vers la morgue de l'hôpital Liamine-Debaghine de la ville de Lakhdaria.

T. H.

Alger

Les commerces anarchiques de plus en plus nombreux dans la commune de Rouiba

A Rouiba, le marché couvert de fruits et légumes est ceinturé d'étals de fortune installés à même les trottoirs.

En dépit des multiples opérations menées par les pouvoirs publics afin d'éradiquer le commerce informel, les vendeurs à la sauvette et autres marchands de fruits et légumes ont toujours pignon sur rue. En face de l'ancien siège de l'APC, une placette, dédiée en principe au public, est squattée par des vendeurs d'appareils de téléphonie mobile et autres d'effets vestimentaires, si bien que les déplacements des piétons s'en trouvent entravés. Outre cet endroit, d'autres quartiers de la ville connaissent le même constat, à l'instar des espaces mitoyens de la station de transport urbain se trouvant à proximité de la gare ferroviaire. Des vendeurs de fruits et légumes et d'ustensiles de cuisine occupent illicitement les moindres recoins de l'espace, «les commerçants réguliers que nous sommes, souffrons énormément de cette situation. Les vendeurs infor-

mels occupent illicitement les trottoirs. Ils entravent ainsi l'accès à nos magasins, en plus des détritus qu'ils laissent sur place», déplorent des propriétaires de commerces. Outre ces marchands, l'entrée de la ville de Rouiba du côté nord pullule de ces vendeurs de fruits et légumes, particulièrement au lieu-dit Houch R'mel. Ils gèrent leurs camionnettes en bordure de route, gênant ainsi la circulation. Il faut reconnaître que les automobilistes contribuent également aux embouteillages. En s'arrêtant en deuxième, voire troisième position, ils encombrant la circulation. Le problème que pose le commerce informel ne se limite pas aux désagréments qu'il cause au niveau de l'agglomération, mais il échappe à tout contrôle, notamment des services d'hygiène et de santé de l'APC, dont les agents ne peuvent pas inspecter les étals. Ces agents contrôlent uniquement les commerces légaux.

H. H.



Cour de Constantine

Le ministre installe dans ses fonctions le procureur général et prospecte de nouvelles structures du secteur

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a procédé, jeudi, à Constantine, à l'installation de Boudjemaâ Lotfi en qualité de procureur général près de la cour de Constantine.

Le nouveau procureur général de la cour de Constantine avait occupé plusieurs fonctions judiciaires à travers le pays, dont celle de procureur général près de la cour de Jijel. A l'occasion, le ministre a indiqué que le nouveau procureur général de la cour de Constantine «figure parmi les jeunes compétences appelées à insuffler une nouvelle dynamique au parquet général et à contribuer de manière particulière à développer le l'action judiciaire dans cette grande wilaya qui s'oriente vers des perspectives prometteuses pour être à la hauteur des attentes des citoyens». Relevant la lourde responsabilité de tous ceux qui opèrent dans le secteur de la justice, le ministre a appelé les cadres de son secteur à davantage de rigueur dans l'application des lois de la République et des règles d'un procès équitable «tant en termes d'application de la loi et de la lutte contre les crimes que de la protection des droits et des libertés». Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah avait procédé le 8 août dernier à un mouvement dans le corps des procureurs généraux près 32 cours au niveau national et ce, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution. Le ministre s'est par la suite rendu sur le site de réalisation de la nouvelle cour de Constantine où il a donné des instructions fermes à l'effet d'accélérer les travaux pour permettre sa réception «dans les meilleurs délais».

Par ailleurs, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a appelé, jeudi, à Constantine, à favoriser «la sobriété et la fonctionnalité dans la réalisation des structures du secteur». Inspectant le chantier de réalisation de la nouvelle cour de justice de Constantine située sur la route d'Aïn El Bey à proximité de l'université Frères-Mentouri (Constantine1), le ministre a estimé que la sobriété et la fonctionnalité dans la réalisation des infrastructures de son secteur reflètent au mieux «la justice, son impartialité et sa fonctionnalité». Il a dans ce sens ajouté que «là où il y a le faste, il n'y a pas de justice». S'agissant du retard enregistré dans la réalisation de cette infrastructure lancée en travaux en 2013, le ministre a insisté sur l'importance de perfectionner les études de réalisation souvent «à l'origine des retards de réception de divers projets signalés à travers le territoire national». Le projet de réalisation de la nouvelle cour de Constantine enregistre un taux d'avancement d'environ 90% et devra être réceptionné «avant fin 2019 si le financement nécessaire est alloué», selon les explications fournies par l'entreprise de réalisation. Le terrain sur lequel est implantée la cour de Constantine était traversé par des câbles électriques qu'il fallait délocaliser pour sa réalisation, a-t-on indiqué.

M. El Hadi



Skikda

Benmessaoud met en évidence les perspectives prometteuses pour le tourisme de la wilaya



Photo : P.P. Agency ©

La wilaya de Skikda ouvre des perspectives prometteuses en matière de tourisme, a estimé, jeudi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud. «Le secteur touristique à Skikda réalise des avancées remarquables reflétées dans les investissements consentis et les projets en cours de réalisation», a précisé le ministre lors de l'inspection du village touristique Russica Park, un projet d'investissement algéro-saoudien, en chantier dans la zone d'expansion touristique (ZET) de la commune de Filfila (Est de Skikda). Abdelkader Benmessaoud a rappelé, à ce propos, les facilitations accordées par l'Etat dans le cadre de la relance du secteur, outre l'accompagnement assuré par les autorités locales aux différents projets. In situ, le ministre a instruit à l'effet d'œuvrer à livrer le Russica Park dans «les meilleurs délais» et suggérer aux responsables de ce méga chantier, totalisant 11 projets, de lancer une réflexion pour l'utilisation de l'énergie solaire dans la quasi-totalité des structures de cet investissement. Mobilisant 8,4 milliards de dinars, ce village

touristique, engagé sur 13 hectares offre une capacité d'accueil de 1700 lits et assurera des services de qualité pour les touristes et les estivants avec, entre autres, un hôtel de 108 chambres, 10 villas haut standing, 6 grands appartements, un parking pour 127 véhicules, un centre commercial, une salle des fêtes, une salle de cinéma, cinq restaurants, un théâtre de plein de 1500 places, des salles de jeu, une piscine couverte, des structures de sport et un parc de jeux aquatiques, selon les explications fournies sur place à la délégation ministérielle. Abdelkader Benmessaoud avait entamé sa visite dans la wilaya de Skikda par l'inauguration de l'extension d'un hôtel de statut privé, classé 4 étoiles, dans la commune de Filfila, où 75 lits sont venus renforcer les 37 existants dans cette structure. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat s'est également rendu au chef-lieu de wilaya pour inspecter un autre hôtel de 54 lits qui avait fait l'objet de travaux de modernisation et d'extension.

Mechaka A.

Tébessa

Plusieurs établissements scolaires réceptionnés

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tébessa sera renforcé, au titre de la prochaine rentrée scolaire 2019-2020, par la réception et la mise en service de plusieurs établissements scolaires dans les trois cycles d'enseignement, a indiqué le directeur des Equipements publics, Badreddine Khairi. Le responsable a déclaré que six nouveaux groupes scolaires, répartis sur les communes deMorsot, Bir El Ater, Chréa, Mazraâ et Tébessa, seront mis en service en septembre prochain, tandis que deux autres à Bédjen et El Ogla seront réceptionnés «au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020». En outre, huit salles de classe seront réceptionnées dans le cycle moyen dans les communes de Tébessa, El Aouinet, El Kouif et Bekkaria, dans le but d'alléger la surcharge enregistrée dans les classes, a ajouté Khairi, soulignant également qu'une cantine scolaire d'une capacité de 200 repas sera opérationnelle à Bir El Ater. De plus, une salle de sport sera réceptionnée à Ouenza et une demi-pension dans la commune d'El Mridj, lors de la prochaine rentrée scolaire, a-t-il fait savoir, ainsi qu'un lycée d'une capacité

de 1000 places et de 300 repas au niveau du nouveau pôle urbain «Douken» à Tébessa attendu «avant la fin de l'année 2019». Le directeur des Equipements publics a révélé que la wilaya de Tébessa a mobilisé des enveloppes financières «importantes» pour réaliser plusieurs opérations de réhabilitation des établissements scolaires répartis sur les 28 communes dans les 3 cycles d'enseignement, à savoir 83 écoles primaires, 27 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 12 lycées. Aussi, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tébessa a bénéficié d'une enveloppe financière de l'ordre de 123 millions de dinars du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour la réalisation de 6 nouveaux groupes scolaires dans les communes de Ouanza, El Aouinet, Aïn Zarga, Oum Ali et Bir El Ater, ainsi que 36 millions de dinars pour le chauffage central au niveau de 15 écoles primaires. Le responsable a indiqué que pas moins de 662 millions de dinars ont été alloués par le même Fonds pour la réhabilitation de 137 écoles primaires concernant la rénovation des sanitaires et la reprise de l'étanchéité.

Jijel

2600 foyers des communes d'El Milia, Chekfa et Settara raccordés au réseau de gaz naturel

Un total de 2600 foyers des communes d'El Milia, Chekfa et Settara relevant de la wilaya de Jijel seront raccordés au réseau de gaz naturel «avant la fin du mois courant», a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de l'énergie. L'opération de raccordement en cette énergie concerne les foyers des localités de Ouettias, Ouled Ali (commune d'El Milia), El Balouta, Laâzib, Achoucha, Lagraba et Lakouache (commune de Chekfa), ainsi que la cité des 220 logements sociaux dans la commune de Settara, a précisé un responsable à la Direction de l'énergie, El Yazid Cheghlal. Durant le premier semestre de l'année en cours, trois localités de la wilaya de Jijel, totalisant un ensemble de 727 logements ont été raccordées au réseau du gaz naturel, a rappelé le même responsable, avant d'évoquer également le raccordement de 689 logements de la localité d'Oued Laâdjoul (1^{re} tranche), 16 logements de la cité Boulzazane et 22 logements de la cité Ezzana (commune de Taher). La wilaya de Jijel compte à ce jour 19 communes raccordées au réseau de gaz naturel, soit un taux de couverture de 68%, a fait savoir la même source, notant que les responsables locaux entendent généraliser l'opération de dotation en cette énergie à d'autres communes de la wilaya et ce, en vue d'encourager les habitants des villages.

Cours de Mostaganem et de Chlef Installation des présidents et des procureurs généraux respectifs

Le nouveau président de la Cour de justice de Mostaganem, Maârouf Tayeb, et le nouveau procureur général de la même institution, Ben M'hidi Lenouar, ont été installés jeudi en remplacement successivement de Sahraoui Abdelkrim et Mellah Mohamed El Amine.

La cérémonie d'installation a été présidée par le président de la Chambre au Conseil d'Etat, Mohamed Rouabhi, en sa qualité de représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, qui a fait état, lors de son allocution à cette occasion, du «volume des tâches et des nouvelles missions dévolues à tous les cadres et fonctionnaires du secteur de la justice, dans cette période importante que traverse le pays, notamment en ce qui concerne la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et degrés, ainsi que la récupération des fonds dérobés, et le soutien du système d'intégrité nationale, qui font partie des grandes priorités». Il revient aux juges qui tiennent à l'indépendance du pouvoir judiciaire, a-t-il dit, «de faire preuve de neutralité et de respect de l'éthique, de veiller à l'application de la loi, dans son texte et son esprit, de favoriser la communication et la complémentarité avec les autres institutions de l'Etat». Le même responsable a souligné que «ce dont il va falloir réaliser est de faire du corps de la justice, une justice citoyenne, dans tous les sens de ce terme et qui doit être, dans le même temps, moderne et œuvre dans un cadre de responsabilité, de souplesse, assurer un bon service et d'être au diapason de la dynamique multiforme que le pays traverse actuellement». La cérémonie d'installation s'est déroulée, au siège de la cour de justice de Mostaganem qui comprend trois tribunaux (Mostaganem, Ain Tedeles et Sidi Ali), en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, ainsi que les magistrats et avocats et les auxiliaires de justice. Le nouveau président de la Cour a été installé, après avoir été muté de la wilaya



d'Adrar, où il exerçait la même fonction, à la wilaya de Mostaganem, dans le cadre du dernier mouvement décidé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, dans le corps des magistrats et qui a concerné également la nomination d'un nouveau procureur général au niveau de la même Cour, après avoir exercé comme procureur général adjoint à la Cour d'Alger.

Dans le même contexte toujours les nouveaux, président et procureur général de la Cour de Chlef, respectivement Djillali Meliani et Ahmed Amine Boughaba ont été également installés, jeudi, à Chlef par le directeur général des Affaires juridiques et judiciaires au ministère de la Justice, Abdelhafidh Djaârir, en sa qualité de représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux. S'exprimant à cette occasion

Djaârir a affirmé que «le mouvement procédé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah s'inscrit dans le cadre d'insuffler une nouvelle dynamique au corps de la magistrature et de «hisser le niveau de responsabilité et des compétences judiciaires auxquelles, des missions spécifiques ont été confiées». «Les magistrats, les fonctionnaires et tous les auxiliaires la Justice sont conscients de l'ampleur des charges et des missions confiées particulièrement en cette étape décisive que traverse notre pays, où la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, le recouvrement des fonds détournés et la consolidation du système d'intégrité nationale constituent des priorités urgentes et des missions à mener à bien pour la reprise du processus de développements», a-t-il souligné. Ce que nous nous attelons à réaliser

à l'heure actuelle est une justice citoyenne, au sens large du terme, notamment «une justice moderne respectant les normes de flexibilité, de qualité, de facilité, de communication et de complémentarité positive avec l'ensemble des institutions de l'Etat et de ses acteurs», a-t-il poursuivi. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Cour de Chlef en présence des autorités de la wilaya, des représentants des différents membres du pouvoir judiciaire outre des associations de la société civile, la cérémonie a vu l'installation de nouveaux président et procureur général de la Cour de Chlef, respectivement Djillali Meliani et Ahmed Amine Boughaba en remplacement de Abdelkader Larbi et Abdellatif Ben Mokhtar.

S. H. et B. H.

Oran 40 nouveaux établissements scolaires livrés à la rentrée prochaine



Le secteur de l'éducation sera doté de nouvelles infrastructures qui seront opérationnelles dès la prochaine rentrée scolaire. Dans le cadre des préparatifs de l'année scolaire 2019-2020, la wilaya d'Oran s'appête à réceptionner 40 établissements éducatifs au profit des différents cycles et dans plusieurs communes, sur ce total, 29 groupements scolaires, 8 CEM et 3 nouveaux lycées, indique un communiqué de la wilaya. A ce propos, l'on note la livraison prochaine de 2 établissements secondaires, 3 moyens et un groupement scolaire dans la commune d'Es Sénia. Dans la daïra d'Arzew, il est question de réceptionner un CEM, trois groupements scolaires et un 4^e dans la commune de Sidi Benyabka relevant de la même daïra. Pour ce qui est des communes de Sidi Chahmi, Boutlélis et Misserghine, elles bénéficieront successivement à la faveur de la prochaine rentrée d'un, trois et deux groupements scolaires. L'on saura par ailleurs, que d'autres communes à l'exemple de Bir El Djir, Hassi Bounif, Oued Tiélat, Benfriha et Gdyl ont bénéficié, à leur tour, de nouvelles structures éducatives qui devront ouvrir leurs portes aux

élèves à l'occasion de la prochaine année scolaire. A savoir que le parc du secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran avait été renforcé, l'année dernière de 35 nouveaux établissements. Suite à ses nombreuses sorties sur le terrain, la commission mixte (Education nationale, Formation et Enseignement professionnel, Enseignement supérieur) de l'Assemblée populaire de wilaya a relevé dans son rapport présenté en septembre 2018, un nombre de carences qui entachent des projets dont la livraison était prévue pour la prochaine rentrée scolaire. Suite à quoi, des mesures ont été engagées afin de rattraper ces retards et remédier à ces carences. Il convient de souligner que jusqu'en 2018, le secteur de l'éducation d'Oran dispose de 539 écoles primaires, 169 CEM et 81 lycées. Une majorité de ces infrastructures sont réalisées, par la Direction des équipements publics, nationale d'amélioration et développement du logement (AADL) et l'Office de gestion immobilière (OPGI). Ce dernier a annoncé en début de cette année, avoir réalisé et réceptionné 12 groupes scolaires jusqu'au 31 décembre 2018.

BREVES

TIARET

Les services combinés de la prévention sanitaire, l'Assemblée communale et même vétérinaire sont sur le pied de guerre depuis qu'un jeune enfant âgé de 9 ans est décédé, avant-hier, vingt jours après avoir été léché par un caniche, en marge d'une cérémonie collective familiale, à la ferme Djellouli, à Aïn Bouchekif, relevant de la daïra de Dahmouni. Selon des sources informées, Kacem, la jeune victime, était en train de câliner l'animal en compagnie de son frère. Inutile de décrire l'état de psychose que ce fléau a suscité auprès de la famille, les voisins, ainsi que le personnel médical. Alors que la victime devait être inhumée par les services habilités, une large campagne de contrôle des bêtes autour de certaines étables et bergeries environnantes a été lancée et

certaines chiens errants de la localité vont être abattus pour parer à toute fâcheuse éventualité. Cela intervient malheureusement dans un contexte local marqué dans la région de Tiaret par une montée de la contestation des habitants de beaucoup de communes contre les perturbations, voire l'absence d'eau, du fait de l'absence d'aménagements urbains, -pour lesquels on a été jusqu'à couper certaines voies routières-, et de certains retards en matière de développement.

CHLEF

De nombreux citoyens de la commune d'El Karimia, au sud-est de la wilaya de Chlef, ont manifesté au début de cette semaine devant la polyclinique de la ville après la mort d'un

enfant, suite à une panne d'ambulance. Celle-ci (une vieille ambulance proposée à la réforme depuis longtemps) devait le transporter jusqu'à l'hôpital de Chlef, mais elle s'est arrêtée en cours de route pendant 30 mn, pour des raisons techniques. Pendant ce temps, l'état de santé de l'enfant s'est aggravé et il fallait lui trouver un autre moyen de transport pour l'évacuer vers l'Etablissement hospitalier. Malheureusement, la victime a succombé avant même son transfert, ce qui a provoqué un vaste mouvement d'indignation au sein de la population locale. Pour le père du défunt, qui réclame une enquête urgente sur les circonstances de la mort de son enfant, celui-ci aurait pu être sauvé s'il avait été admis à temps à l'hôpital de Chlef.

Adrar

Nécessité de l'utilisation optimale des structures sanitaires réceptionnées

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a mis l'accent, ce jeudi, dans la circonscription administrative de Timimoun (190 km au nord d'Adrar), sur la nécessité d'exploiter de manière exemplaire les structures sanitaires réceptionnées.

Inspectant la polyclinique entrée en service début 2019 lors de la 2^e et dernière journée de sa visite en compagnie du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le ministre de la Santé a insisté sur l'importance de valoriser les acquis du secteur dans la région, en veillant à fournir un service sanitaire de qualité aux malades. Rappelant, en outre, l'importance des décisions issues du dernier Conseil des ministres au profit du secteur dans le Sud et les Hauts-Plateaux, notamment le dégel des projets sanitaires dans les deux régions, Miraoui a fait état d'une opération de réalisation d'un hôpital de 120 lits à Timimoun, lequel substituera l'ancien hôpital construit en préfabriqué, ce qui permettra d'améliorer les services sanitaires au profit des habitants de la région du Gourara. Les mesures et les avantages relatifs à la promotion de la Santé dans le Sud ont inclus l'accès, sans concours, aux études en médecine spécialisée pour les généralistes ayant accompli 5 ans de service civil, et ce afin de réintégrer leurs établissements, a-t-il rappelé, ajoutant que ces mesures ont pour objectif d'assurer une stabilité des services sanitaires dans la région. A cette occasion, le ministre a salué les efforts consentis par les professionnels du secteur dans ces structures. Outre le renforcement des quotas de la

wilaya en matière de cliniques mobiles devant permettre l'accès aux services sanitaires dans les régions isolées au vu de la spécificité de la région, Miraoui a annoncé le renforcement des programmes de jumelage et des équipes médicales mobiles de manière à promouvoir la formation, la prise en charge et l'accompagnement. Lors de sa visite d'inspection à l'établissement public hospitalier de Timimoun, le ministre a appelé la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) à assurer le contrôle et le suivi du processus des médicaments destinés aux établissements sanitaires et ce, dans l'objectif de garantir une totale transparence dans la gestion de l'opération de distribution des médicaments destinés exclusivement aux hôpitaux. Ecoutant certaines préoccupations des habitants de la région au sujet des insuffisances enregistrées dans le secteur de la santé, Miraoui a affirmé que «le secteur a besoin d'une évaluation globale», soulignant la détermination de ses services «à dépêcher de manière inopinée des commissions d'inspection afin de s'enquérir du fonctionnement des établissements sanitaires et de demander des comptes aux responsables défaillants, notamment au vu de la disponibilité des moyens humains et matériels nécessaires».

Kadiro Frih

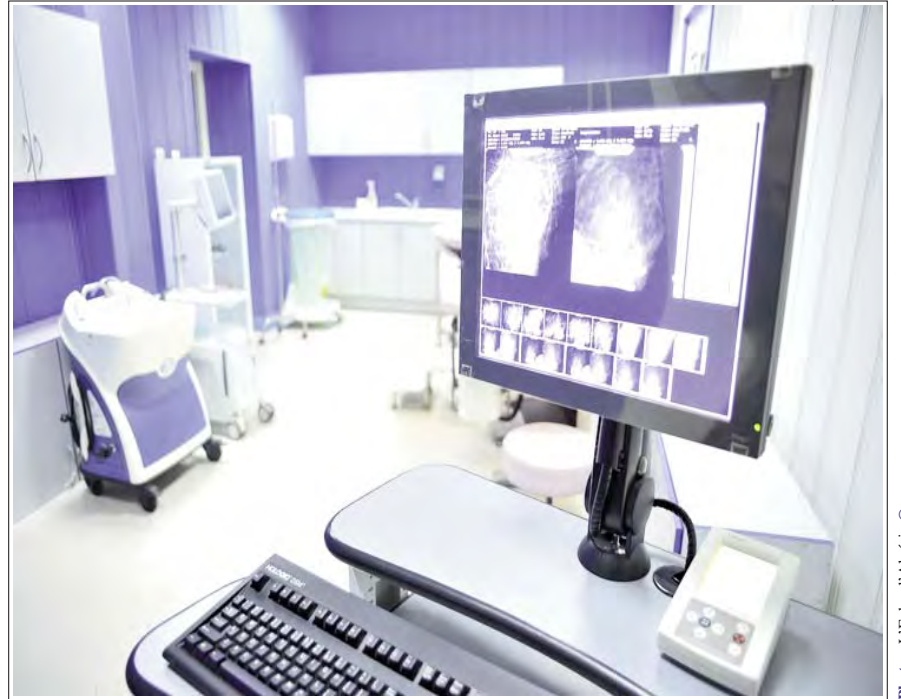


Photo : L'Echo d'Algérie ©

Tindouf

Levée du gel de plusieurs projets en vue de promouvoir les prestations médicales

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a annoncé, jeudi, à Tindouf, la levée du gel de plusieurs projets en vue de contribuer à la promotion des prestations médicales dans cette wilaya. La levée du gel a touché plusieurs projets dans le but de contribuer à la promotion des prestations médicales dans cette wilaya frontalière à savoir, entre autres, la réalisation d'un hôpital de 240 lits, d'un service mère-enfants (60 lits), d'un autre service pour les patients souffrant d'insuffisance rénale et disposant de 24 appareils d'hémodialyse, ainsi qu'une clinique mobile au profit des habitants des régions isolées outre l'affectation de 3 milliards de dinars pour l'acquisition d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), a précisé le ministre qui inspectait l'hôpital mixte

«Si El Haoques» dans le cadre de sa visite à la wilaya. Il s'agit également, a-t-il ajouté, de la prise en charge, par la tutelle, de l'acquisition d'un scanner et d'une ambulance 4x4, en sus de facilitations pour l'ouverture d'annexes de pharmacies à travers les différentes régions de cette wilaya. Au terme de sa visite, Miraoui, en compagnie du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a inspecté l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) situé dans la localité Tindouf Lotfi où des explications détaillées ont été présentées concernant les prestations offertes. A cette occasion, il a mis l'accent sur la nécessité de réunir toutes les conditions nécessaires aux professionnels de la santé, notamment les médecins généralistes ainsi que garantir la disponibilité des médicaments et des

vaccins et éviter toute éventuelle erreur médicale. Par ailleurs, le ministre a annoncé l'ouverture de 25 nouveaux postes d'emplois au profit des médecins généralistes durant l'exercice en cours en vue de renforcer le staff médical dans cette wilaya outre les 20 postes ouverts aux médecins spécialistes (6 médecins seulement ont rejoint leurs postes à ce jour), précisant, à ce propos, qu'une enquête sera ouverte sur les raisons qui ont fait que le reste des médecins spécialistes n'ont pas encore rejoint leurs postes dans cette wilaya, sachant, a-t-il dit, que l'Etat a décidé, lors du dernier Conseil du gouvernement, de la prise en charge médicale des citoyens du Sud et des Hauts-Plateaux.

K. F.

Naâma Sortie de la 23^e promotion des caporaux contractuels de la Gendarmerie nationale

Une cérémonie de sortie de la 23^e promotion des caporaux contractuels de la Gendarmerie nationale a eu lieu jeudi au centre d'instruction Bouchikhi-Abderahmane de la commune de Djeniène-Bourezg (wilaya de Naâma), présidée par le chef de département régional des unités d'intervention du 2^e commandement régional de la Gendarmerie nationale d'Oran, le colonel Riadh Adhamou. La cérémonie de sortie de cette promotion, qui porte le nom du moudjahid Imzi Boubekeur, est composée de 363 caporaux contractuels, a débuté avec la revue des membres de la promotion par le représentant du 2^e commandement de la Gendarmerie nationale, suivie de la remise des grades et des diplômes aux majors de promotion. La famille du défunt moudjahid Imzi Boubekeur a été, pour sa part, honorée, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya, ainsi que la famille révolutionnaire. Les caporaux contractuels de cette promotion rejoindront les différentes unités de la Gendarmerie nationale, après avoir reçu les principes militaires et professionnels nécessaires des cadres du centre d'instruction, sachant que le stage de la promotion a duré six mois durant lesquels les élèves ont reçu «un entraînement et une formation allant de pair avec les différents progrès les préparant à accomplir leurs missions avec professionnalisme», a indiqué, dans son allocution, le colonel Riadh Adhamou. Imzi Boubekeur est né dans la région de Djeniène-Bourezg et a rejoint les rangs de l'ALN en 1957 à l'âge de 17 ans, dans la zone 8 de la Wilaya V historique. Il participa dans la célèbre bataille d'«Imzi», dans les monts de la région, qui avait eu lieu du 6 au 8 mai 1960.

Tribunal de Béchar Des dossiers brûlants attendent les nouveaux responsables

Le tribunal de Béchar a du pain sur la planche. De brûlants dossiers en cours d'examen attendent les nouveaux responsables de l'appareil judiciaire, à savoir le procureur général et le président de la cour, installés il y a quelques jours. L'examen des dossiers en instance pour corruption, trafic d'influence, de malversations et violation du code des marchés publics va certainement, selon les observateurs locaux, s'accélérer. La capitale de la Saoura n'échappe pas, elle non plus, comme toutes les régions du pays affectée par ces fléaux, aux enquêtes judiciaires, aux incarcérations et aux mises sous contrôle judiciaire. De récentes enquêtes menées par le juge d'instruction près le tribunal de Béchar ont conduit plusieurs personnes à la détention préventive et au contrôle judiciaire. A commencer par l'ex-directeur de la SDO de Béchar, placé en détention provisoire pour une présumée affaire de faux, usage de faux et favoritisme, en lien direct avec l'Agence nationale de l'emploi, affaire qui n'a pas encore été jugée. Il a entraîné

dans son sillage, après enquête judiciaire, la chute d'une cadre de cette même agence, qui a été suspendue de ses fonctions, et six autres fonctionnaires de la SDO, eux aussi mis en cause. Ces derniers ont été mis sous contrôle judiciaire, en attendant leur comparution devant le juge d'instruction. En outre, 31 personnes, impliquées dans des infractions au code des marchés publics, ont été, elles aussi, mises sous contrôle judiciaire. Il s'agit plus exactement de l'ex-directeur des œuvres universitaires ayant exercé ses fonctions entre 2013 et 2018, des directeurs de résidences universitaires, du président et 5 membres de la commission des œuvres universitaires et de 22 autres fournisseurs, entre marchands de légumes, de viande, de produits d'entretien et transporteurs, tous inculpés à différents degrés dans des infractions au code des marchés publics. Mais l'affaire la plus retentissante, qui a mis l'opinion locale en haleine et qui attend son aboutissement, est sans conteste celle liée à de supposés trafics de

diplômes universitaires. Des diplômes, affirme-t-on, qui auraient été octroyés indûment pendant au moins deux décennies à certains magistrats mutés, à des membres de leurs familles, à certains officiers des services de sécurité et à des responsables de l'administration publique pour des promotions professionnelles. Selon une source sûre, cette grave affaire pourrait éclabousser tout un monde jusqu'ici insoupçonnable, d'autant plus, ajoute-t-on, que l'Université concentre sur elle beaucoup de critiques acerbes depuis quelques années, à cause notamment de la qualité et du niveau de l'enseignement supérieur dispensé et jugé médiocre. Ce dossier pourrait être ouvert, selon toujours la même source, au mois de septembre prochain, car la finalisation de l'enquête est en cours. «Comme l'Etat s'est engagé à rapatrier les fortunes volées et déposées à l'étranger, le même Etat doit impérativement aussi récupérer ces diplômes indûment attribués», confie un citoyen avisé.

Sur l'iPhone 11, Face ID pourra identifier votre visage sous plusieurs angles

Aussi perfectionnée soit-elle, la reconnaissance faciale souffre encore d'un handicap plutôt fâcheux. Pour fonctionner sur un smartphone, par exemple, il faut bien regarder la caméra en face. L'iPhone 11 pourrait simplifier considérablement la procédure.

L'un des inconvénients des systèmes de reconnaissance faciale comme Face ID sur l'iPhone, c'est qu'il est nécessaire de regarder bien en face la caméra du téléphone pour déverrouiller l'appareil. C'est une sécurité supplémentaire pour s'assurer de votre réelle intention de déverrouiller le téléphone et non pas d'une personne malintentionnée qui tiendrait votre visage contre votre gré, par exemple. Ce qui n'est pas plus mal, direz-vous. Mais malheureusement, le processus est légèrement plus contraignant que la simple prise d'empreinte digitale. Cela étant dit, avec l'iPhone 11, Apple devrait proposer une

évolution assez conséquente à Face ID puisque le processus devrait fonctionner sous plusieurs angles. Cela signifie que les capteurs embarqués dans le smartphone seront en mesure de détecter le visage de son utilisateur même si le téléphone n'est pas parfaitement de face. On pourrait même imaginer aussi que l'iPhone 11 puisse être déverrouillé en restant posé sur la table et vous assis sur une chaise, par exemple. De quoi simplifier encore le processus, et gagner quelques précieuses secondes dans une utilisation quotidienne. Ce n'est pas la première fois que l'on entend parler d'un iPhone 11 qui proposerait une version améliorée de Face ID.

L'analyste Ming-Chi Kuo avait déjà annoncé un Face ID sur cette nouvelle génération qui bénéficierait d'une source lumineuse plus puissante, nécessaire pour limiter les interférences avec d'autres sources infrarouges parasites. Cela étant dit, malgré ces améliorations, il est aussi tout à fait possible que la firme de Cupertino ramène Touch ID sur ses iPhone. Certaines rumeurs suggéraient que les iPhone de 2021 proposeront à la fois Face ID et un Touch ID directement intégré sous l'écran. L'avenir nous dira de quoi il retourne exactement. Pour l'heure, rendez-vous en Septembre prochain, durant la keynote de présentation des nouveaux iPhone.



Harley-Davidson prépare des vélos électriques



Harley-Davidson avait créé la surprise en annonçant son projet de moto électrique. Force est d'admettre que le résultat est plutôt sympathique. Aujourd'hui, la marque emblématique déclare s'intéresser aux vélos électriques. Voici ce que l'on sait de ce nouveau projet. Il y a quelques mois, la marque culte de moto Harley-Davidson annonçait son intention de commercialiser une moto électrique. Baptisée LiveWire, il s'agit du tout premier deux-roues tout électrique du constructeur et celui-ci est proposé à un tarif plutôt élevé, à partir de 30.000\$. Cela étant dit, si vous cherchez quelque chose d'un peu plus abordable, toujours chez Harley-Davidson, la marque

pourrait bientôt avoir exactement ce qu'il vous faut. Un deux-roues, aussi, mais d'un autre genre : un vélo électrique. Selon un rapport d'Electrek, il semblerait que Harley-Davidson explore actuellement le concept de vélo électrique. Oui, vous avez bien lu, un vélo. Le vélo électrique n'a rien de nouveau, cela fait quelques années que ces deux-roues existent, ils sont d'ailleurs même bien démocratisés, on en trouve aujourd'hui chez tous les revendeurs, spécialisés ou non. Il se pourrait plus simplement que Harley-Davidson compte sur sa renommée dans le monde de la moto pour vendre ses vélos électriques mais si l'on en croit l'annonce de l'entreprise faite

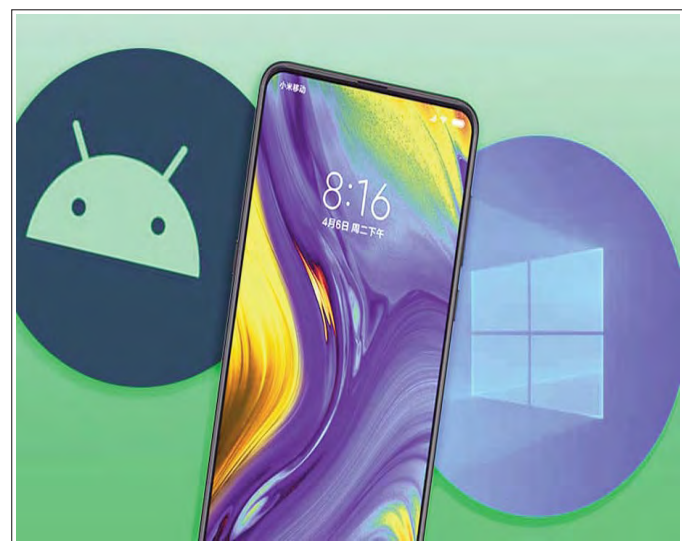
durant la réunion Annual Dealer : «Les premiers vélos à assistance électrique Harley-Davidson sont légers, rapides et faciles à prendre en main. Conçus pour briller en environnement urbain, cette nouvelle gamme de eBicycle n'est qu'un exemple de plus dans le grand projet More Roads, qui cherche à inspirer une nouvelle génération d'amateurs de deux-roues dans le monde.» Pour l'heure, nul ne sait quand ces vélos électriques seront commercialisés précisément. Le tarif de ces deux-roues reste lui aussi un mystère complet, mais étant donné la réputation de la marque, il faut probablement s'attendre à une facture assez élevée.

Android 10 dit adieu aux noms de dessert

Google avait pris l'habitude de donner un nom de dessert à ses versions majeures d'Android. C'était d'ailleurs devenu un jeu parmi la presse spécialisée de tenter de deviner le nom de la prochaine version. Avec Android 10 Q, c'est terminé. Adieu les noms de dessert. L'un des petits jeux de Google pour ses versions d'Android était de leur donner de marrants petits noms. À chaque nouvelle mise à jour majeure, la firme de MountainView choisissait un nom de dessert respectant la lettre de la version. Pour cette année, Android arrive à sa dixième itération et cela correspond à la lettre Q. Google vient de dévoiler le nom officiel de cette mise à jour et malheureusement, il faut dire adieu

au nom de dessert. Ainsi en a décidé le géant américain. Il faut dire qu'il n'y a pas franchement de desserts et autres friandises commençant par la lettre Q. C'est peut-être aussi l'une des raisons qui aura poussé Google à prendre la décision d'arrêter les petits noms de dessert. Toujours est-il que la version 2019 d'Android sera simplement baptisée Android 10. Simple, sobre, efficace. Selon Google, un autre facteur serait la prononciation des différents noms de version. Nombre d'utilisateurs auraient fait des retours en ce sens. Certains se plaignaient aussi parfois d'avoir du mal à retracer la chronologie des versions avec leurs seuls noms de dessert. Savoir que le Nougat est venu après le

Marshmallow n'est pas très intuitif. Par contre, le 8 vient après le 7, comme le 10 vient après le 9. Google précise aussi dans son communiqué : «En tant que système d'exploitation mondial, il est important que ces noms soient clairs et compréhensibles pour n'importe qui dans le monde. De fait, la prochaine version d'Android utilisera simplement le numéro de version et sera baptisée Android 10. Nous pensons que ce changement aidera à simplifier le nommage des releases et les rendra plus intuitives pour les utilisateurs du monde entier.» On n'aurait pourtant pas dit non à un petit nom sympathique, même si officieux, pour respecter la «tradition»...



Google Chrome vous dira bientôt si votre mot de passe a été compromis



Les mots de passe sont d'une importance capitale aujourd'hui que nos vies numériques comptent autant. Il arrive malheureusement régulièrement que des hackers mettent la main sur des mots de passe. Savoir quand son mot de passe est compromis est alors une bonne chose. Aujourd'hui, les failles de sécurité sont relativement fréquentes, et exploitées par des personnes malintentionnées. Il est plus que temps de passer à des mots plus forts, ou de mettre en place des sécurités plus évoluées, comme

l'authentification double facteur. Avant qu'une alternative viable aux mots de passe traditionnels ne se démocratise, il faudra probablement un certain temps. D'ici là, les initiatives pour vous aider à préserver vos comptes se multiplient. Et Google Chrome participera bientôt à cet effort. Les équipes de Techdows ont découvert des lignes de code dans Chrome Gerrit -la plateforme de versioning dédiée au code-source du navigateur- indiquant que Google travaille sur un système de détection des fuites de mots de passe

pour son navigateur web. Comment celui-ci fonctionnera-t-il ? Chaque fois que vous saisissez un mot de passe pour vous connecter sur tel ou tel site, Google ira confronter le mot de passe saisi à une base de données publique recensant les mots de passe compromis pour trouver une correspondance. Dans le cas où une correspondance serait effectivement découverte, autrement dit, dans le cas où votre mot de passe aurait été compromis, le navigateur vous l'indiquera via une popup. Pour l'heure, la fonctionnalité ne semble pas

déployée et encore moins activée par défaut. Il est cependant possible de la tester dès à présent, si vous êtes intéressé(e). Pour ce faire, direction les paramètres de Google Chrome, via chrome://flags. Ensuite, recherchez «leak», vous devriez retrouver le paramètre «Passwordleakdetection». Il suffit de l'activer. À noter, pour l'heure, c'est une fonction purement expérimentale. Elle pourrait donc être amenée à évoluer. Mozilla propose de son côté une fonctionnalité similaire avec son Firefox Monitor...

Ce nouveau test sanguin pourrait prédire si vous allez mourir d'ici 10 ans

Un nouveau test sanguin, basé sur 14 biomarqueurs combinés, pourrait estimer avec une justesse de 83% les probabilités de décès d'une personne dans les 5 et 10 ans.



Aimeriez-vous connaître la date de votre mort ? Ou au contraire, préféreriez-vous ne jamais le savoir ? Voilà une question que l'on pourrait être en mesure de se poser d'ici peu. Des chercheurs néerlandais viennent de développer un nouveau test sanguin, qui permet de prédire avec une grande précision le risque de décès, dans les 5 et 10 ans à venir. 83% de fiabilité, c'est ce que promettent les biologistes à l'origine de ce test, dont le fonctionnement a été décrit ce mardi 20 août, dans la revue Nature Communications. Pour le concevoir, ces derniers se

sont appuyés sur les données de santé de 44 168 personnes, âgées de 18 à 109 ans, analysées sur une période de 17 ans. En examinant les registres de décès (5512 participants sont morts pendant la période étudiée) et 226 substances différentes dans leur sang, les chercheurs ont identifié 14 biomarqueurs associés à la mortalité, toutes causes confondues. Parmi eux, on peut citer la glycémie, le cholestérol LDL, les acides gras polyinsaturés, les glycoprotéines acétyles et l'albumine, déjà connus pour être annonciateurs de certaines maladies graves

(cancer, problèmes cardiaques, diabète...). Mais d'autres marqueurs mis en évidence par les chercheurs ne sont pas forcément connus pour être liés à des pathologies mortelles, ce qui rend ces résultats plus surprenants. Une fois ces biomarqueurs identifiés, les scientifiques les ont testé, afin de vérifier leurs capacités à annoncer la mort. Pour ce faire, ils ont tenté de prédire le décès d'un groupe de 7603 Finlandais. Parmi eux, 1213 ont perdu la vie pendant le suivi. Résultat : les 14 mesures sanguines sont parvenues à estimer les décès

survenus au cours des 5 et 10 dernières années, avec une précision étonnante de 83%. Celle-ci est néanmoins un peu plus faible (72%) en ce qui concerne les personnes de plus de 60 ans. » Combinés, ces biomarqueurs améliorent nettement la prédiction des risques de mortalité à 5 et 10 ans, comparé aux facteurs de risques conventionnels, tous âges confondus », soulignent les chercheurs. « Ces résultats suggèrent que le profilage des biomarqueurs métaboliques pourrait potentiellement être utilisé dans la prise en charge des

patients, s'il est validé dans des contextes cliniques pertinents ». En effet, les prédictions fournies par ce test pourraient améliorer les soins donnés aux patients, et contribuer à prévenir certaines maladies. Face à l'annonce de leur proche décès, certains malades pourraient aussi modifier leurs habitudes de vie, dans le but de vivre plus longtemps. Néanmoins, les biologistes ont encore beaucoup de travail à fournir sur ce test, s'ils veulent un jour le voir utilisé dans le milieu médical. Celui-ci doit être testé en milieu clinique, et étendu à d'autres groupes de population.

Courir rend heureux, preuve par la leptine !



Les coureurs à pied connaissent bien cette sensation de bonheur qui les accompagne, baskets aux pieds. La sécrétion d'endorphines est souvent mise en avant par les scientifiques pour expliquer cette impression de plénitude. Mais des chercheurs du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) montrent qu'une autre hormone serait aussi dans le coup : la leptine. Sécrétée par le tissu adipeux, la leptine du grec leptos qui signifie mince était surtout connue pour son rôle dans le contrôle de la satiété. Lorsque son

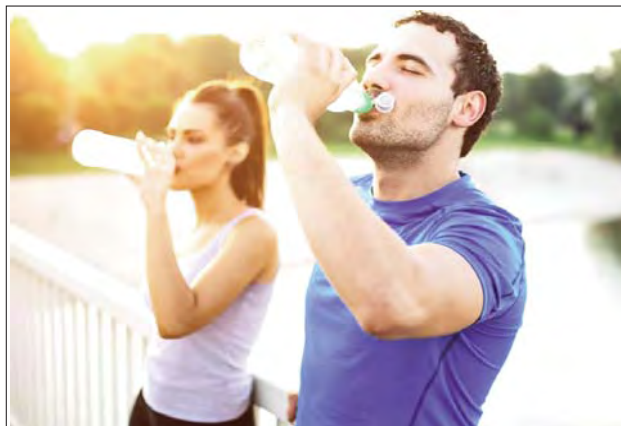
taux est normal, nous mangeons en quelque sorte juste ce qu'il faut pour maintenir notre poids. Mais lorsqu'il diminue, après un fort amaigrissement par exemple, notre cerveau envoie au corps un message l'informant du besoin de manger pour retrouver son poids. Les chercheurs ont travaillé à partir de souris, dont certaines avaient subi une modification génétique destinée à supprimer une molécule activée par la leptine. Et appelée STAT 3. Résultat : « Les souris qui en étaient dépourvues ont couru beaucoup plus. À l'inverse, les souris normales ont moins bougé.

Car la leptine active la STAT3 dans les neurones de la dopamine. Un signal qui indique que les réserves d'énergie dans le corps sont suffisantes et qu'il n'est pas nécessaire de s'activer pour partir en quête de nourriture ». Et il semble que chez l'Homme, la leptine soit aussi importante pour commander l'envie de bouger. Les signaux hormonaux qui modulent l'alimentation et l'exercice seraient donc en fait étroitement liés. Un taux bas de leptine peut favoriser une plus grande de motivation à faire de l'exercice et l'atteinte plus facile de l'euphorie du coureur.

Pour les sportifs, boire trop d'eau peut être dangereux

Boire suffisamment d'eau quand on pratique une activité physique est fortement conseillé, et à juste titre d'ailleurs. Sans le remettre en cause, des médecins américains pointent toutefois du doigt les risques associés à ce qu'ils appellent une « surhydratation ». Autrement dit, le fait de boire en excès. Il peut être mortel, dans de rares cas. Hyponatrémie. Le Pr Tamara Hew et son équipe de l'Oakland University de Rochester (Michigan) ont compilé toutes les données de la littérature sur les cas d'hyponatrémie, une affection caractérisée par une chute brutale du taux de sodium dans le sang occasionnée par un excès de prise hydrique. Absorbée en trop (très) grande quantité, l'eau entraîne une dilution des minéraux dans le

sang. Lorsque la prise hydrique est importante et qu'elle ne parvient plus à être éliminée (par la transpiration, le système urinaire...), l'eau en vient en quelque sorte à gonfler les cellules. Ces dernières vont alors gonfler, un phénomène particulièrement dangereux lorsqu'il touche le cerveau. Très rare. Au total, les auteurs ont recensé 14 cas mortels d'hyponatrémie survenus dans le monde depuis 1981. Le plus souvent lors d'une course d'endurance (marathon, ultra-marathon, triathlon longue distance) ou d'un entraînement militaire intensif. Les cas d'hyponatrémie sévères sont donc très rares. Les premiers symptômes sont caractérisés par des vertiges, des étourdissements, des nausées. Tamara Hew cite également un



« gonflement » notamment au niveau des mains. Elle parle encore d'une prise de poids durant l'effort, un paramètre qui peut être compliqué à vérifier, sur le terrain. En prévention, les

auteurs préconisent le bon sens ! Et cela commence par boire seulement lorsque l'on ressent la soif. Et non pas avant comme il l'est souvent répété dans les courses d'endurance.

Le sport améliore la qualité et l'espérance de vie des Ados

Le sport est bon pour la santé. Une nouvelle étude vient de confirmer cet adage et va même plus loin. Selon des chercheurs américains, le fait de pratiquer à l'adolescence présente des bénéfices bien plus tard dans la vie. Du moins en ce qui concerne les femmes. Le but des chercheurs du Vanderbilt Epidemiology Center (Nashville – Tennessee) est somme toute assez simple : comprendre l'impact à long terme de certains styles de vie. Ils se sont

ainsi intéressés aux résultats d'une grande étude chinoise impliquant 75 000 femmes âgées de 40 à 70 ans. Ils y ont trouvé des informations détaillées, notamment sur le niveau et la fréquence d'exercice physique des participantes entre 13 et 19 ans. Au cours du suivi, 5282 décès ont été rapportés, dont 2375 par cancer et 1620 suite à une maladie cardiovasculaire. Les chercheurs ont constaté que les femmes qui ont pratiqué un sport d'équipe au cours

de l'adolescence présentaient un risque de décès (toutes causes confondues) réduit de 10%. Une statistique qui monte à 20% pour celles qui ont continué leurs activités une fois adulte. « Voilà qui confirme l'importance de la promotion de l'exercice à l'adolescence pour réduire la mortalité », insiste le Pr Sarah J. Nechuta, principal auteur de ce travail. Plusieurs bémols viennent néanmoins s'insinuer. Ce constat vaut-il pour les hommes ?

• La vitamine C pourrait aider à vaincre le cancer du sang

Des scientifiques américains ont établi que la vitamine C à très haute dose était efficace dans la lutte contre certains cas de leucémie. Le nutriment restaure l'activité d'un gène dont la mutation entraîne souvent cette maladie mortelle. Les scientifiques de la New York University School of Medicine ont découvert que la vitamine C restaurait l'activité du gène TET2 dont la défaillance provoque la division incontrôlée des cellules cancéreuses, car c'est ce gène qui est responsable de la fabrication normale des leucocytes ou globules blancs. Les détails des études ont été publiés par le magazine New Scientist. Les auteurs sont parvenus à cette conclusion après avoir effectué des expériences sur des souris qui pendant 24 semaines ont reçu des doses élevées de vitamine C. À l'issue de l'expérience, les scientifiques ont constaté que le nombre de globules blancs chez les animaux qui n'avaient pas reçu d'injections de vitamine C était 3 fois supérieur à la normale, ce qui indique le début de la maladie. Au contraire, les animaux qui ont reçu des injections avaient un nombre normal de leucocytes. Pourtant, les scientifiques soulignent qu'il sera difficile d'appliquer ce moyen de traitement de la maladie aux humains, car les rongeurs ont reçu des doses excessivement élevées de vitamine C : environ 100 milligrammes par injection, l'équivalent de 2 oranges. Dans ce cas, une personne malade aurait dû absorber une dose 3000 fois plus importante que celle injectée à une souris.



Concert de Soolking Des morts et des blessés lors d'une bousculade

Au moins 5 personnes ont trouvé la mort et 23 autres ont été blessées jeudi dans la soirée dans une bousculade survenue lors d'un concert donné à Alger par le rappeur algérien Soolking.

Les corps des 5 personnes décédées, trois jeunes femmes et deux jeunes hommes âgés de 20 à 25 ans étaient entreposés dans la nuit de jeudi à vendredi à la morgue du CHU Mustapha-Bacha, «en attendant l'autopsie», a indiqué le DG de l'hôpital Mustapha, Abdeslam Bennana, mais selon lui, les personnes mortes «auraient été victimes de la bousculade». Parmi les 17 personnes blessées, quelques-unes seulement étaient gardées en observation, les autres, souffrant de blessures sans gravité, ont quitté l'hôpital. Les services d'urgence de l'hôpital Zemirli, dans la banlieue proche d'Alger, ont confié avoir admis «six blessés légers», souffrant pour la plupart de contusions. Selon les premiers témoignages concordants, l'accident s'est produit vers 20h devant une des entrées secondaires du stade du 20 Août où la foule se pressait pour assister au concert de Soolking, un événement qui a drainé quelque 30 000 spectateurs. Commencé à

20h30, le concert de Soolking n'a pas été interrompu et s'est poursuivi pendant plus de quatre heures. 22h58 : Plus de 20 000 fans se sont agglutinés au sein du stade du 20 Août à Alger, pour suivre le rappeur Soolking. Un concert retransmis en direct sur la chaîne de télévision Canal Algérie. Malheureusement, des centaines de personnes n'arrivaient pas à trouver le chemin pour pénétrer à l'intérieur de l'enceinte sportive. Une violente bousculade s'en est suivie qui a malheureusement provoqué la mort de cinq fans et au moins 70 blessés selon des sources sur place. Ces dernières avancent même que des centaines de faux billets ont été vendus. Ce drame était-il évitable ? Les organisations avaient-ils prévu tant de monde ? Avaient-ils pris toutes les dispositions pour assurer une sécurité efficace des spectateurs ? Seule une enquête des services concernés pourra répondre à ces questions afin d'éviter des drames aussi stupides comme celui de jeudi soir.

Benadel M.



Photo : L'Echo d'Algérie ©

Formation Une dizaine de jeunes formés aux techniques théâtrales à Oran

Une dizaine de jeunes amateurs de théâtre ont accompli, jeudi à Oran, leur cursus d'initiation dispensé cet été au sein de l'école de formation de l'association culturelle «El Amel». «Il s'agit de la 23^e promotion, composée de 14 jeunes comédiens issus de cette structure d'apprentissage», a indiqué le président de l'association, Mohamed Mihoubi, à l'occasion de la cérémonie de clôture du stage tenue au Conservatoire municipal Ahmed-Wahbi. Un public nombreux, composé notamment des familles et amis des artistes, a assisté à cette rencontre tenue en présence du directeur de la Culture, Kouider Bouziane, qui a mis l'accent sur l'importance accordée par son secteur à la formation, tout en saluant la contribution exemplaire de l'association «El Amel». Pour leur première montée sur scène devant le public, les jeunes talents ont animé différents monologues dans le cadre d'un montage collectif dédié à la narration. La communication parents/enfants et l'addiction aux réseaux sociaux figurent parmi les principaux sujets abordés par les intervenants qui devaient aussi mettre en pratique leur apprentissage dans les domaines de l'élocution et de la gestuelle. La cérémonie a été également marquée par la participation d'anciens comédiens issus de la même association qui avaient proposé de courts spectacles en duo relatant, à leur manière, des faits du vécu quotidien. La nouvelle promotion a été baptisée du nom du regretté comédien Sirat Boumediene (1947-1995), l'interprète du personnage «Djelloul El Fhaymi» dans la pièce *El Ajouad* (Les généreux) d'Abdelkader Alloula (1939-1994), récompensé du prix de la meilleure interprétation au Festival théâtral international de Carthage (Tunis, 1985). Le choix du nom de Sirat coïncide avec la commémoration de la 24^e année de sa disparition (20 août 1995), a rappelé le président de l'association «El Amel» qui célèbre le 43^e anniversaire de sa création.

Festival du patrimoine bâti La maison traditionnelle kabyle célébrée à Tazerouts

La maison traditionnelle kabyle a été, jeudi, à l'honneur de la 1^{re} édition du festival du patrimoine bâti ouvert au village Tazerouts, commune d'Abi-Youcef, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou. Organisée à l'initiative de l'association du village, Djamel at Umejkan, cette manifestation constitue «le couronnement de celles déjà organisées auparavant et portant sur la vie dans un village kabyle», a souligné Aït Kheldoun Slimane, vice-président de l'association organisatrice qui a réhabilité, à l'occasion, une vieille maison du village pour servir de témoin aux visiteurs. Lors de la cérémonie d'ouverture, Makhlof Naït Saâda, ancien directeur d'architecture et d'urbanisme au ministère de l'Habitat et membre du comité d'organisation, a rappelé que «le patrimoine bâti demeure l'œuvre essentielle de l'humanité, déterminée par le climat, la disponibilité du matériau, ainsi que l'aire culturelle pour se protéger des aléas de la nature». A ce titre, a-t-il fait remarquer, la maison traditionnelle kabyle, «avait pour vocation première d'abriter ses habitants et, dans une certaine mesure, d'être fonctionnelle, d'où sa conception et son aspect rudimentaires». De même, a-t-il poursuivi,

qu'elle a toujours constitué «un espace et un univers où a toujours cohabité l'Homme avec quelques animaux domestiques qui contribuaient à sa subsistance et même à l'entretien des lieux». Elle est souvent construite, a-t-il ajouté, «grâce à l'entraide des citoyens du village avec des pierres et du bois ramassés des champs et, l'un de ses aspects extérieurs prédominant est une certaine uniformité de par ses matériaux, ses structures et sa géométrie». Ce qui traduit, selon lui, «un souci d'égalitarisme et d'affirmation d'appartenance communautaire qui a toujours prévalu dans l'entreprise de construction». Autre aspect fondamental de la maison traditionnelle Kabyle, a-t-il ajouté, est que «l'aménagement et l'agencement de l'espace intérieur, décors, niches et mobiliers de fortune, est l'apanage de la femme. L'homme ne s'interfère jamais dans l'aménagement ou l'agencement intérieur de la maison». Au lendemain de l'indépendance, «la maison traditionnelle n'a pas échappé aux transformations socioculturelles, démographiques et économiques qu'a subies la société algérienne dans son ensemble et a subi l'influence d'éléments empruntés qui n'avaient apporté aucune fonction utile», a souligné Naït

Saâda. A ce propos, il a indiqué que «le retour des immigrés, avec en tête l'image de la maison européenne avec balcon et terrasse, a inauguré le processus de modification du bâti traditionnel et introduit de nouveaux paramètres dans l'acte de construire, notamment, les accès carrossables». Ce processus s'est également accompagné, a-t-il ajouté, «par une recherche esthétique dans le plagiat et non dans l'harmonie des constructions ou de l'espace et par la perte du rôle de la femme en tant qu'architecte d'intérieur- remplacé par les meubles achetés comme produits finis». Aujourd'hui, a-t-il fait remarquer, «l'acte de bâtir est devenu une relation commerciale, parfois, conflictuelle, entre le propriétaire qui veut ceci ou cela et l'architecte qui doit s'en tenir à des normes architecturales», tandis que jadis, «chaque communauté était l'architecte de son village». Au programme de cette manifestation qui s'étale sur trois jours, plusieurs ateliers en relation avec l'habitat traditionnel en tant qu'espace de vie et diverses activités culturelles festives, chants, théâtre et réalisations de fresques dans les ruelles du village.

Kahina Tasseda

Tlemcen Lalla Setti abrite une exposition d'artisanat



Le site touristique Lalla Setti surplombant la ville de Tlemcen abrite une grande exposition de produits artisanaux représentant plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs. Organisée en collaboration avec la Chambre d'artisanat de la wilaya de Relizane, cette exposi-

tion regroupe des artisans des wilayas de Tlemcen, de Relizane, de Ouargla, de Béjaïa et de Tizi-Ouzou dans les métiers de l'habillement féminin kabyle et tlemcénien, le cuir, la céramique et toutes sortes de produits décoratifs, a souligné la présidente de l'association d'artisanat «Bab zir» de Tlemcen, Fatima Boumediene. L'exposition qui a ouvert ses portes mercredi tard dans la soirée commence d'ores et déjà à attirer les foules sachant que le site de Lalla Setti attire de nombreux visiteurs particulièrement en soirée. Le site culminant à plus de 800 m constitue une destination pour les gens en quête de fraîcheur, notamment, dans cette période de grandes chaleurs. Cette exposition tombe à point nommé a indiqué la même source, notamment, durant cette période où la ville de Tlemcen enregistre une affluence importante en touristes nationaux qui viennent visiter les principaux sites archéologiques et naturel que recèle la capitale des Zianides. En plus de Lalla Setti qui constitue un site touristique et récréatif incontournable, le palais royal implanté à l'intérieur de la citadelle d'El Mechouar enregistre lui aussi une grande influence qui se chiffre par des centaines de visiteurs quotidiennement. Curieux de découvrir ce palais qui retrace une partie de l'histoire des Zianides à Tlemcen, les visiteurs sont également attirés par le centre d'interprétation du costume traditionnel algérien qui compte une multitude d'habits féminins et masculins traditionnels des différentes régions de l'Algérie. La capitale des Zianides enregistre en cette période une affluence importante de touristes venus de toute l'Algérie.

N. I.



Palestine

Les Palestiniens de Ghaza se préparent à renouveler les marches du retour

Alors qu'un candidat à la présidentielle américaine appelle à cesser de soutenir Israël qui prépare les plans de bataille pour Ghaza et qui montrent que l'armée israélienne s'enfoncé dans l'immoralité Ghaza en contexte.

Les Palestiniens participent à des marches pacifiques près de la barrière séparant la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés en 1948, réclamant le retour des réfugiés dans leurs villes et villages d'où ils avaient été déplacés en 1948 et briser le siège de Ghaza. L'armée israélienne réprime ces marches pacifiques en lançant des gaz toxiques et lacrymogènes sur les manifestants, entraînant la mort de 326 Palestiniens. Les masses de la bande de Ghaza se préparent à participer au vendredi d'Al Aqsa dans le cadre de la marche du retour et de la levée du siège qui se poursuit pour la 71^e semaine consécutive. Au moment où les pratiques incendiaires israéliennes à Al Aqsa se poursuivent sous un silence arabe. Dans une déclaration d'aujourd'hui, la Commission a appelé le peuple palestinien à sortir et se rassembler dans les camps de retour dans l'est de la bande de Ghaza. Elle a déclaré : «Aujourd'hui, à la lumière de la judaïsation d'Al Qods et des projets en cours d'occupation et du ciblage permanent de la mosquée Al Aqsa, l'Autorité a décidé de commémorer le 50^e anniversaire de l'incendie de la mosquée Al Aqsa en intensifiant la foule lors des manifestations du retour.» Elle a ajouté que cela «constitue un message de soutien aux personnes fidèles à Al Aqsa et à notre peuple saint, et affirme la détermination palestinienne à protéger Al Aqsa

face aux politiques agressives énoncées publiquement par les dirigeants extrémistes de l'occupation». Elle a souligné que la dynamique populaire de ces marches est un signe important et une preuve évidente de la profondeur de la prise de conscience du peuple palestinien des projets de conspiration menés contre eux. La Commission a souligné sa préoccupation pour la sécurité des participants aux marches et pour éviter à notre peuple les blessures résultant des crimes de l'occupation, qui porte l'entière responsabilité de toute agression contre les marches populaires pacifiques. Elle a appelé les masses à interagir avec des événements inclus dans le programme des marches des cinq camps.

Israël encourage l'émigration palestinienne de Ghaza

Situation dans les territoires palestiniens occupés sur fond d'affirmation de l'ONU qu'elle reste prête à soutenir les efforts visant à permettre aux Palestiniens et aux Israéliens de vivre côte à côte dans la paix et à l'intérieur de 2 Etats démocratiques, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Des Palestiniens rassemblés dans



un quartier de Ghaza après le bombardement d'un bâtiment par les Israéliens, le 9 août 2018. Salem, un député arabe israélien accuse le gouvernement de Benjamin Netanyahu de vouloir procéder à un «transfert de population dans la bande de Ghaza. C'est une polémique qui secoue en ce moment tout le pays. En cause, la nouvelle politique que chercheraient à mettre en œuvre les autorités israéliennes dans l'enclave palestinienne, à savoir tout faire pour la vider de ses habitants, en s'efforçant de leur trouver différents pays d'accueil. Les Israéliens seraient prêts à

assumer les coûts liés à cette émigration, et seraient même disposés à permettre l'utilisation d'un aéroport israélien situé près de Ghaza pour permettre aux Palestiniens de s'envoler vers leur nouvelle destination. Le problème, à ce stade, est qu'Israël n'a trouvé aucun pays d'accueil. Haut fonctionnaire anonyme. Cette information est reprise par l'ensemble des médias en Israël avec une même source, un haut fonctionnaire anonyme dans l'entourage du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. Ce dernier est actuellement en déplacement en Ukraine.

Toujours selon cette même source, il existerait une émigration spontanée de la bande de Ghaza, avec des Palestiniens qui trouvent eux-mêmes des pays d'accueil. Un «transfert de population». Plus de 35 000 habitants de Ghaza sur 2 millions ont quitté l'enclave palestinienne en 2018, affirme le haut fonctionnaire anonyme, la plupart en raison de la situation économique. Un député arabe israélien a affirmé que cette politique n'était autre qu'une forme de «transfert de population». Si les habitants de Ghaza doivent émigrer, a renchéri un de ses collègues, c'est vers la Palestine.

● Un Palestinien lançant des grenades vers Israël depuis Ghaza blessé

Un Palestinien qui a lancé des grenades sur des soldats en tentant de pénétrer en Israël depuis la bande de Ghaza a été blessé, ont indiqué, ce vendredi, des responsables. Le Palestinien a tenté de franchir la barrière dans le nord de la bande de Ghaza dans la nuit de jeudi à vendredi, a indiqué l'armée israélienne qui a diffusé une vidéo montrant, selon elle, l'homme lançant des grenades sur ses soldats. Elle a indiqué avoir «frappé le terroriste» sans plus de détails. Le Palestinien a été blessé par des tirs israéliens et transporté dans un hôpital de Ghaza, a annoncé de son côté le ministère de la Santé dans l'enclave palestinienne, contrôlée par le mouvement islamiste Hamas, sans dire ce que faisait l'homme à ce moment-là. Il s'agit du dernier incident en date le long de la frontière entre Israël

et Ghaza, après des tirs de roquettes, des tentatives d'infiltration en Israël et des frappes de représailles de l'armée israélienne ces derniers jours. Les analystes estiment que le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu veut toutefois éviter une escalade à Ghaza avant les élections israéliennes du 17 septembre, alors que les mouvements islamistes de l'enclave palestinienne espèrent faire pression pour obtenir de nouvelles concessions de la part de l'Etat hébreu. Les responsables du Hamas ont averti qu'Israël devait respecter les engagements qu'ils avaient pris dans le cadre de l'accord conclu entre l'ONU et des responsables égyptiens, qui permettrait de lever progressivement le blocus sur l'enclave palestinienne.

Régulation de l'emploi d'étrangers : grève générale dans le camp de Aïn El Héloûé

Les Palestiniens du camp de Aïn El Héloûé (Liban-Sud) observaient jeudi une grève générale pour protester contre la décision du ministère de Travail de mettre en application un plan contre l'emploi illégal des étrangers, rapporte l'Agence nationale d'information (Ani). Cette grève est observée alors que le Conseil des ministres doit se réunir en milieu de journée. Toutes les entrées menant au camp ont été fermées et «une marche de colère» doit se dérouler dans le camp. Le ministre libanais du Travail, Camille Aboulsleiman, avait lancé en juin un plan de lutte contre l'emploi illégal des étrangers, et avaient demandé aux entreprises qui

emploient des travailleurs étrangers de régulariser leur situation et d'obtenir les permis de travail nécessaires. Après l'expiration de ce délai fin juillet, le ministère a procédé à des inspections, fermé des établissements en infraction et lancé une série d'avertissements. Ces mesures avaient provoqué une flambée de colère dans les camps palestiniens. Les travailleurs palestiniens estiment en particulier que le système d'affiliation à la Sécurité sociale auquel ils sont soumis est injuste à leur égard, puisqu'un Palestinien doit payer 25,5% de son salaire pour n'en obtenir que 8,5% comme indemnités de fin de service. Des activistes ont critiqué ces mesures, affirmant qu'elles visaient particulièrement les réfugiés syriens dont le nombre s'élève à 1,5 million au Liban.

● La visite avortée d'une élue américaine en Palestine

Les grands-mères palestiniennes à l'honneur sur Twitter, après la visite avortée d'une élue américaine à la sienne. L'élue américaine Rashida Tlaib, favorable au boycott d'Israël, avait annulé sa visite à son aïeule, en raison des conditions posées par l'Etat hébreu en amont de son voyage. Muftiyah Tlaib, la grand-mère de Rashida Tlaib, dans son village de Beït Our Al Fauka, en Cisjordanie, le 16 août. Elles ont entre 70 et 100 ans et ne sont pas forcément très technophiles, mais elles sont devenues, l'espace d'un week-end, les stars du réseau social Twitter. Depuis dimanche 18 août, des utilisateurs partagent le visage ridé, les manies et les leçons de vie de leur grand-mère palestinienne via le mot-clé #MyPalestinianSitty -sitty désignant une

aïeule en langue vernaculaire. Cette mobilisation symbolique a émergé en soutien à l'élue américaine Rashida Tlaib, la première femme d'origine palestinienne à siéger à la Chambre des représentants, contrainte d'annuler un voyage prévu en Cisjordanie après un imbroglio politique et diplomatique. Rashida Tlaib devait en effet effectuer une visite officielle estivale à Al Qods-Est et en Cisjordanie, en compagnie d'une autre élue démocrate, Ilhan Omar. L'occasion parfaite pour passer voir sa grand-mère, Muftiyah Tlaib, qui réside dans le village de Beït Our Al Fauka, en Cisjordanie. Mais le 15 août, Israël interdit aux deux femmes d'effectuer leur voyage. Une décision prise sous la pression de Donald

Trump, qui avait affirmé le même jour sur Twitter que «cela serait un signe de grande faiblesse» de la part d'Israël de laisser le déplacement avoir lieu. Le président américain au point d'avoir tenu des propos racistes à leur égard, estimant qu'elles devaient «retourner d'où elles venaient».

Donald Trump, au nom de l'Amérique blanche

Tlaib contacte alors le ministère de l'intérieur israélien pour demander l'autorisation de «rendre visite à des proches, spécifiquement sa grand-mère nonagénaire». «Cela pourrait être ma dernière occasion de la voir», ajoute-t-elle.

Le lendemain, Israël lui accorde une autorisation de visite pour raisons «humanitaires». Mais la quadragénaire, née à Detroit, refuse. Car Israël lui aurait fait promettre «de ne pas faire avancer la cause du boycottage contre Israël durant son séjour». Dans un Tweet, elle explique : «Je ne peux pas permettre à l'Etat d'Israël (...) d'utiliser mon amour envers ma sitty pour me soumettre à leurs politiques oppressives et racistes.» L'histoire aurait pu trouver son épilogue avec ce message. Mais le 18 août, une professeure, Shatha Odeh, poste pour la première fois sur le réseau social des photos de sa grand-mère palestinienne, accompagnées du message.

Ahsene Saaid /Ag.

Nucléaire iranien Macron en quête d'une médiation avant le sommet G7

Le président français, Emmanuel Macron, a reçu, ce vendredi, le chef de la diplomatie iranienne, avant des discussions au sommet ce week-end avec Donald Trump, pour tenter de sauver l'accord sur le nucléaire iranien.

La rencontre, prévue dans la matinée, va permettre de «proposer des choses» afin de tenter de ramener Téhéran au respect de l'accord, déjà fragilisé par le retrait américain, a expliqué le chef de l'Etat, qui a aussi évoqué la question avec son homologue américain cette semaine lors d'un entretien téléphonique. Ce dossier explosif, qui menace d'enflammer le Moyen-Orient, sera ensuite sur la table des dirigeants du G7, le club des sept pays les plus industrialisés, qui s'ouvre samedi à Biarritz dans le sud-ouest de la France. «On doit avoir une discussion au sommet sur comment on gère le dossier iranien, on a des vrais désaccords au sein du G7», souligne le président français, en référence à la politique de pression maximale exercée par le président américain sur Téhéran. Conclu en 2015 entre l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France et Allemagne), l'accord avait permis la levée d'une partie des sanctions en échange de l'engagement iranien de ne pas se doter de l'arme nucléaire.

Mais Donald Trump en est sorti avec fracas en mai 2018 et a depuis rétabli de lourdes sanctions qui étranglent l'économie iranienne. En réponse au retrait américain et à

l'incapacité des Européens à l'aider à contourner les sanctions, Téhéran a arrêté en juillet de respecter certains de ses engagements pris aux termes de l'accord. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a fait état jeudi, à la veille de son entretien, de «points d'accord» avec Emmanuel Macron.

«Le Président Macron a contacté le président (iranien Hassan) Rohani avec diverses propositions et le président Rohani m'a chargé d'aller rencontrer le Président Macron pour savoir si nous pourrions finaliser certaines de ces propositions afin de permettre à chacun de s'acquitter de ses obligations en vertu du JCPOA» (l'accord sur le nucléaire), a déclaré Mohammad Javad Zarif, en visite à Oslo.

«C'est l'occasion d'examiner la proposition du président Macron et de présenter le point de vue du président Rohani, et de voir si nous pouvons trouver un terrain d'entente. Nous avons déjà des points d'accord», a-t-il ajouté. Le président français, qui mène les efforts européens pour préserver l'accord, a multiplié les échanges avec Hassan Rohani et Donald Trump et dépêché en juillet son conseiller diplomatique Emmanuel Bonne à Téhéran.



Corée du Sud - Renseignements militaires Séoul consent à partager avec Tokyo, mais via les Etats-Unis

Le partage de renseignements militaires avec le Japon va continuer, mais via les Etats-Unis, a finalement décidé la Corée du Sud au lendemain de l'annonce par Séoul de la rupture unilatérale d'un accord avec Tokyo, selon des sources concordantes. Les relations entre les deux pays asiatiques, alliés de Washington, n'en finissent plus de se détériorer, sur fond de vieux contentieux hérités du passé colonial japonais dans la péninsule coréenne (1910-1945).

La Corée du Sud avait annoncé, jeudi, qu'elle allait rompre un accord de partage direct de renseignements militaires avec le Japon -un pacte connu sous le nom de GSOMIA. La brouille entre Tokyo et Séoul a connu une nette aggravation ces dernières semaines. Des tribunaux sud-coréens ont exigé d'entreprises japonaises qu'elles dédommagent des Sud-Coréens qui avaient été forcés de travailler dans leurs usines durant l'occupation japonaise. Pour le Japon, ces questions sont réglées depuis la signature d'accords bilatéraux en 1965. Le GSOMIA avait été conclu en novembre 2016 sous l'égide de Washington, dans le contexte de la montée en puissance des programmes balistiques et nucléaire nord-coréens. Mais en lieu et place de l'accord, la Corée du Sud va dorénavant «utiliser activement le canal trilatéral d'échange d'informations, avec les Etats-Unis comme intermédiaire», a déclaré Kim Hyun-chong, un responsable de la sécurité nationale à la présidence sud-coréenne. Jeudi, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, s'était dit «déçu» de la rupture de l'accord par Séoul et avait appelé les deux pays à «maintenir le dialogue».

Russie Poutine promet une «réponse symétrique» à l'essai d'un missile américain

Le président russe, Vladimir Poutine, a promis, vendredi, une «réponse symétrique» à l'essai récent par les Etats-Unis d'un missile de portée intermédiaire, leur premier depuis la Guerre froide, selon des sources médiatiques. «J'ordonne aux ministères russes de la Défense et des Affaires étrangères (...) d'analyser le niveau de menace créé pour notre pays par les actes des Etats-Unis et de prendre des mesures exhaustives pour préparer une réponse symétrique», a déclaré Poutine lors d'une réunion de son Conseil de sécurité.

Ce test américain, effectué dimanche depuis l'île de San Nicolas, au large de la Californie (ouest), selon le Pentagone, a entériné la mort du traité de désarmement INF qui abolit l'usage -par la Russie et les Etats-Unis seuls- des missiles terrestres d'une portée de 500 à 5500 km. Ce traité a officiellement été suspendu il y a moins d'un mois par les deux puissances rivales, qui s'accusaient mutuellement de le violer. La Russie et la Chine

avaient aussitôt condamné cet essai, en dénonçant le risque d'une «escalade des tensions militaires» et d'une relance de la course aux armements.

«Il est évident que (l'essai du missile américain) n'était pas le résultat d'une improvisation, mais un maillon de plus dans une chaîne d'événements planifiés depuis longtemps», a estimé Poutine vendredi. «Cela ne fait que confirmer le fondement de nos préoccupations exprimées auparavant», a-t-il ajouté. Poutine a toutefois assuré que la Russie «reste toujours ouverte à un dialogue constructif et d'égal à égal avec les Etats-Unis afin de rétablir la confiance et renforcer la sécurité internationale». Avec la fin du traité INF, il ne reste désormais en vigueur qu'un seul accord nucléaire bilatéral entre Moscou et Washington: le traité START, qui maintient les arsenaux nucléaires des deux pays bien en-deçà du niveau de la Guerre froide. Il doit arriver à échéance en 2021.

Feux en Amazonie - Brésil «Une situation d'urgence» qui doit être discutée au G7 selon Merkel



Les feux en Amazonie constituent une «situation d'urgence aiguë» qui doit être discutée lors du sommet du G7 ce week-end, a déclaré, ce vendredi, le porte-parole d'Angela Merkel, soutenant une demande d'Emmanuel Macron en ce sens. «La chancelière est convaincue» que le sujet «doit figurer à l'agenda des pays du G7 quand ils se réuniront ce week-end» à Biarritz, en France, a déclaré Steffen Seibert lors d'une conférence régulière à Berlin. «La chancelière soutient complètement le président français» sur ce point, a-t-il ajouté. «L'ampleur des feux sur le territoire de l'Amazonie est effrayante et menaçante, non seulement pour le Brésil et les autres pays concernés, mais pour le

monde entier», a ajouté Seibert. La veille, Macron s'est alarmé dans un Tweet des feux qui ravagent la plus vaste forêt tropicale de la planète, parlant de «crise internationale» et donnant rendez-vous aux pays industrialisés du G7 «pour parler de cette urgence». Le président brésilien a accusé en retour son homologue français d'avoir «une mentalité colonialiste» et de vouloir «instrumentaliser» le sujet «pour des gains politiques personnels».

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres avait déclenché auparavant la salve d'appels à sauver l'Amazonie en se disant sur Twitter «profondément préoccupé» par les incendies. Si l'avancée des feux était très difficile à évaluer, l'Institut national de recherche spatiale (INPE) a fait état de près de 2500 nouveaux départs de feu en l'espace de 48 h dans l'ensemble du Brésil.

D'après l'INPE, 75 336 feux de forêt ont été enregistrés dans le pays de janvier jusqu'au 21 août -soit 84% de plus que sur la même période de l'an dernier- et plus de 52% concernent l'Amazonie.

Manifestation à Londres pour sauver «les poumons en feu» de la planète l'Amazonie

Environ 200 personnes se sont rassemblées vendredi devant l'ambassade du Brésil à Londres appelant à sauver l'Amazonie ravagée par des incendies, initiant une série de manifestations prévues à travers le monde en faveur du poumon «en feu» de la planète. Les manifestants arbo-

raient des panneaux «Arrêtez la destruction maintenant», «Sauvez notre planète», «Je veux que vous paniquiez», ainsi que le logo du mouvement écologiste Extinction Rebellion (XR), qui avait appelé à ce rassemblement sous le slogan «Nos poumons sont en feu».

«Sauvez l'Amazonie!», criaient-ils aussi depuis le trottoir opposé à l'ambassade, tenus à distance par des barrières de la police. Le président brésilien Jair Bolsonaro, un climatologue sceptique, était sous pression internationale vendredi alors que les feux dans la plus vaste forêt tropicale de la planète se propagent rapidement.

Selon l'Institut national de recherche spatiale (INPE) du Brésil, près de 2500 nouveaux départs de feu en l'espace de 48 heures dans l'ensemble du Brésil. La déforestation, qui avance rapidement, est la principale cause des départs de feu. D'après l'INPE, 75 336 feux de forêt ont été enregistrés dans le pays de janvier jusqu'au 21 août -soit 84% de plus que sur la même période de l'an dernier- et plus de 52% concernent l'Amazonie.

Des manifestations étaient également prévues pour l'Amazonie vendredi à Sao Paulo et Rio, ainsi que devant d'autres ambassades et consulats du Brésil à l'appel d'Extinction Rebellion et de «Fridays for Future», le mouvement de la jeune Suédoise Greta Thunberg, égérie de la lutte contre le réchauffement climatique, notamment à Berlin, Madrid, Barcelone et Turin (nord de l'Italie).

Lundi, l'antenne d'Extinction Rebellion en Belgique appelle à manifester devant l'ambassade du Brésil à Bruxelles, sous le mot d'ordre «Rebel for the Amazon».

Un rassemblement est également prévu à Lisbonne.

Etats-Unis

Washington aurait annulé l'offre de vente de systèmes Patriot à la Turquie

Les Etats-Unis auraient annulé leur offre de vendre à la Turquie des systèmes de défense antimissile Patriot suite à l'achat par Ankara de systèmes anti-aériens russes S-400, relate CNN, citant un représentant du département d'Etat.

«**N**ous avons systématiquement dit à la Turquie que notre dernière proposition de vente de systèmes Patriot serait retirée si elle recevait les S-400. Notre proposition pour le Patriot a expiré», a déclaré la source citée par la chaîne. Le 12 juillet, la Russie a acheminé en Turquie les premières batteries des S-400 dans le cadre du contrat de 2,5 milliards de dollars signé en décembre 2017. Le S-400, pomme de discorde entre Washington et Ankara. L'achat des S-400 a provoqué des tensions entre la Turquie et les Etats-Unis, qui ont exigé qu'Ankara renonce aux armes russes au profit des systèmes

Patriot. Washington a menacé à plusieurs reprises Ankara d'imposer des sanctions et de suspendre la livraison des avions de chasse américains F-35 s'il ne renonçait pas à l'achat des S-400. Ainsi, le Pentagone a annoncé qu'il exclurait la Turquie du programme de fabrication d'avions de combat F-35 avant mars 2020.

La Turquie, membre de l'Otan, a déclaré à plusieurs reprises qu'elle ne renoncerait pas à cet achat, malgré les pressions exercées par les Etats-Unis, qui ont averti que les systèmes russes n'étaient pas compatibles avec les normes de l'Alliance atlantique.



France

Paris appelle les nouvelles autorités soudanaises au «respect» du calendrier de la transition

La France a appelé les nouvelles autorités soudanaises au respect du calendrier de la transition et à la formation du gouvernement dans les délais impartis, après la nomination des 11 membres du conseil de souveraineté et l'investiture mercredi du nouveau Premier ministre, Abdalla Hamdok. «La France appelle les nouvelles autorités soudanaises au respect du calendrier de la transition et à la formation du gouvernement dans les délais impartis, afin que celui-ci s'attelle à la résolution des problèmes auxquels les Soudanais restent confrontés», a déclaré le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay. La France invite également «toutes les parties soudanaises et les différents groupes rebelles à s'engager dans la conclusion rapide d'un accord de paix», a ajouté le porte-parole. Tout en saluant la nomination des 11 membres du conseil de souveraineté et l'investiture du nouveau Premier ministre, Abdalla Hamdok, la France considère cette étape comme «une preuve de la maturité du peuple soudanais et de son aspiration à la liberté, la paix et la justice». «La France appelle enfin les partenaires extérieurs du Soudan à l'accompagner dans la poursuite de la transition, par un soutien politique et économique, et réitère à cet égard sa disponibilité à apporter son aide aux autorités soudanaises», a ajouté la même source dans un communiqué. La transition vers un pouvoir civil au Soudan, née de l'accord historique entre les militaires et la contestation, a pris corps mercredi avec l'investiture du Conseil souverain et d'un nouveau Premier ministre, en la personne de Abdalla Hamdok, un économiste ancien collaborateur des Nations Unies.

Ils tentaient de traverser La Manche, 24 migrants secourus par les pompiers

Vingt-quatre migrants, dont sept mineurs, ont été secourus, dans la nuit de jeudi à vendredi, au large des côtes septentrionales françaises alors qu'ils tentaient de traverser la Manche à bord d'un semi-rigide pour rejoindre la Grande-Bretagne, selon la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord. Environ quatre kilomètres du littoral, au large de Dunkerque, les migrants ont appelé les sapeurs-pompiers vers 2h30 (00h30 GMT), enclenchant les opérations de recherche et secours, selon la même source. Vers 4h30, ils ont été «récupérés sains et saufs alors que leur embarcation prenait l'eau», et ramenés à bord d'un patrouilleur des garde-côtes de la douane à Calais. Des migrants tentent régulièrement de traverser le détroit du Pas de Calais, où les courants sont forts et le trafic maritime dense, en partant du littoral français. Jeudi, 30 migrants, dont dix enfants et un bébé, ont été récupérés par les autorités, après les signalements de bateaux de pêche dans une zone de trafic maritime particulièrement important.

Navire humanitaire l'Ocean Viking Un accord européen pour répartir les 356 migrants

Un accord européen a été trouvé pour faire débarquer puis répartir dans six pays de l'Union européenne les 356 migrants se trouvant à bord du navire Ocean Viking, a annoncé, ce vendredi, le Premier ministre maltais Joseph Muscat. «Tous les migrants à bord» du bateau humanitaire des ONG SOS Méditerranée et Médecins sans Frontière vont être transférés sur des bateaux militaires maltais, hors des eaux territoriales de ce pays, et amenés ensuite à terre. Ils seront répartis entre «la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal et la Roumanie», a précisé Muscat sur son compte Twitter, notant que «personne ne restera à Malte».

Depuis Paris, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, a annoncé que la France accueillera 150 des 356 migrants, soulignant que «la France maintient sa solidarité», trois jours après le débarquement en Italie du navire espagnol Open Arms dont la France va recueillir 40 migrants. L'accord à six pays est intervenu «à la suite de discussions avec la Commission européenne et certains Etats membres, à savoir la France et l'Allemagne», a précisé le chef du gouvernement maltais. La nouvelle n'a pas été immédiatement annoncée aux intéressés, MSF préférant terminer une distribution de nourriture avant de partager une information tellement attendue à bord.

Indonésie

22 personnes portées disparues après l'incendie d'un ferry

Vingt-deux personnes sont portées disparues après l'incendie d'un ferry au large de l'île de Java en Indonésie, a indiqué, ce vendredi, un responsable du port de Surabaya. Le ferry était parti du port de Surabaya, 2^e ville du pays sur l'île de Java, vers Balikpapan sur l'île de Bornéo, avec quelque 277 personnes à bord, et a pris feu jeudi soir. «Il y avait 277 personnes à bord et 255 ont été retrouvées vivantes», a indiqué Syachrul Nugroho, porte-parole du port Tanjung Perak de Surabaya. «Vingt-deux personnes sont toujours portées disparues (...) mais nous ne savons pas si elles sont toujours sur le bateau», a-t-il détaillé. Des images diffusées par les télévisions locales montraient un important panache de fumée noir au dessus du ferry. La cause exacte de l'accident n'est pas connue à ce stade. L'incendie a provoqué une coupure de

courant électrique sur le ferry, ce qui a désactivé les pompes à eaux normalement utilisées pour éteindre le feu, a précisé le porte-parole. «L'équipage n'est pas parvenu à éteindre le feu puisque les pompes à eau ne fonctionnaient plus et par conséquent les passagers ont commencé à abandonner le navire», a-t-il noté. Les ferries sont un moyen de transport très courant en Indonésie, un archipel de 17 000 îles et îlots, malgré un niveau de sécurité qui laisse souvent à désirer. En juin, 21 personnes ont trouvé la mort quand un ferry surchargé a sombré au large de l'île de Madura, au nord de Java. En 2018, 160 personnes se sont noyées dans le naufrage d'un ferry dans le lac Toba, sur l'île de Sumatra. En 2009, plus de 300 personnes avaient péri dans le naufrage d'un ferry entre les îles de Célèbes et Bornéo.

Vente de chasseurs à Taïwan Pékin promet de sanctionner des entreprises impliquées

La Chine a dénoncé, mercredi, la vente par Washington de 66 chasseurs F-16 à Taïwan et promis de sanctionner les entreprises américaines impliquées dans ce contrat, rapportent plusieurs sources médiatiques. Les Etats-Unis avaient annoncé la veille avoir approuvé l'octroi de ces appareils à l'île pour un montant estimé à 8 milliards de dollars, un mois après une autre vente d'arme qui avait déjà fait polémique. «La Chine prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger ses intérêts, y compris en imposant des sanctions sur les entreprises américaines impliquées dans cette vente d'armes à Taïwan», a déclaré lors d'un point de presse le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Geng Shuang. La vente est «une ingérence grave dans nos affaires internes et mine notre souveraineté et

nos intérêts en matière de sécurité», a-t-il ajouté. Selon le porte-parole, la question de Taïwan a trait à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine, qui sont associées aux intérêts fondamentaux de la Chine. «La Chine est fermement déterminée à sauvegarder sa souveraineté, son unité et sa sécurité nationales». Il a exhorté la partie américaine à respecter le principe d'une seule Chine et les dispositions concernées stipulées dans les trois communiqués conjoints sino-américains, à «immédiatement annuler le projet de ventes d'armes susmentionné, à arrêter les ventes d'armes à Taïwan et à rompre les liens militaires avec l'île». «Faute de quoi, toutes les conséquences seront assumées par la partie américaine», a-t-il ajouté.

Tanzanie

Un journaliste arrêté pour diffusion de fausses nouvelles

Un journaliste tanzanien a été arrêté, jeudi, à Dar es Salaam, par la police qui l'accuse d'avoir diffusé de fausses nouvelles au cours d'une émission télévisée qui faisait état de brutalités policières contre des jeunes en garde-à-vue, a indiqué, ce vendredi, son avocat. Joseph Gandye, qui travaille pour Watetezi TV, «est accusé de publication de fausses informations», a précisé l'avocat Jones Sendodo, qui a assisté le journaliste, jeudi, lors de son interrogatoire à Dar es Salaam. Selon la Coalition tanzanienne des défenseurs des Droits de l'Homme (THRDC), qui a créé Watetezi TV, une émission présentée par Joseph Gandye le 9 août accusait des policiers du commissariat d'Iringa, dans le sud de la Tanzanie, d'avoir forcé six jeunes en garde-à-vue à «se sodomiser entre eux». Le journaliste a été transféré, vendredi, de Dar es Salaam vers Iringa. «Ils viennent juste de le transférer à Iringa. Il y a un autre avocat qui va l'assister», a ajouté M^e Sendodo. L'arrestation de Gandye survient moins d'un mois après celle d'Erick Kabendera, un journaliste indépendant réputé travaillant pour des médias nationaux et étrangers. La police a accusé Kabendera d'avoir acquis frauduleusement la nationalité tanzanienne, puis d'avoir publié des informations «fausses et séditeuses», avant d'abandonner successivement les charges et de l'inculper finalement pour crimes économiques (crime organisé, blanchiment d'argent et évasion fiscale). Ces accusations excluent toute possibilité de libération sous caution, selon le droit tanzanien, et le journaliste est toujours détenu.

Environnement

Les déchets comme source d'énergie propre

La technologie de valorisation énergétique des déchets est susceptible de réduire de 90% le volume des ordures cumulées dans les décharges, affirme un rapport du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), publié sur son site web.

Le document réalisé par le Centre international d'éco-technologie du PNUE indique que les ordures générées par l'humanité, évaluée à 2 milliards de tonnes en 2016, devraient atteindre 3,4 milliards de tonnes au cours de 30 prochaines années, assurant que ces déchets pourraient être une source d'énergie propre. «Les installations de valorisation énergétique des déchets existent depuis plus de 100 ans, leur utilisation est en augmentation et nombre d'entre elles sont considérées comme une solution rapide aux problèmes croissants posés par le traitement des déchets», font constater les auteurs du rapport, précisant par ailleurs que ce phénomène est particulièrement apparent en Asie, où sont implantées 1200 des 1700 de ces usines existant dans le monde. «Le Japon a lui seul en abrite plus de 700. La Chine est sur le point d'augmenter le nombre de ses usines de plus de 50%», affirme Yuanyang Ou, investisseur chinois et exploitant d'installations de valorisation des déchets, cité dans le rapport. Le document onusien explique que le concept de base reste en grande partie le même qu'il y a un siècle : brûler les déchets solides à haute température pour les éliminer et utiliser l'excès de chaleur pour faire fonctionner les turbines afin de générer de l'électricité. La différence est que ce processus produisait auparavant des quantités importantes de cendres et de gaz toxiques alors que les usines de valorisation énergétique des déchets d'aujourd'hui sont beaucoup plus propres. Ainsi, «les technologies avancées permettent de brûler les déchets à des températures extrêmement élevées, ce qui garantit une combustion complète», assure le PNUE, ajoutant que les émissions font également l'objet d'un traitement spécial, «ce qui permet de ne laisser échapper que des quantités minimales de sous-produits toxiques tels que les cendres de cheminée». «Certains essais ont même montré que l'air émis par certaines cheminées de valorisation énergétique peut être plus propre que l'air entrant», ajoute la même source. Pour Yuanyang Ou, «l'élimination des déchets est le principal avantage de ces

usines, mais ce n'est pas le seul», car «les mécanismes de capture d'énergie garantissent que la chaleur excédentaire peut être utilisée pour produire de l'électricité».

1 % des de l'énergie renouvelable provient déjà des déchets

Le PNUE indique dans son rapport qu'à l'échelle mondiale, 1% de l'énergie renouvelable provient déjà des déchets. Keith Alverson, directeur du Centre international d'éco-technologie du programme des Nations unies pour l'environnement, cité dans le rapport, souligne que les avantages climatiques de la valorisation énergétique des déchets vont au-delà des énergies renouvelables. «Les installations de valorisation énergétique des déchets peuvent également réduire les émissions de gaz à effet de serre par rapport au brûlage à ciel ouvert et aux décharges», fait-il valoir, expliquant par ailleurs que «la combustion à l'air libre ne se produit pas à une température suffisamment élevée pour une combustion complète, les émissions sont donc sales. Et dans les décharges, les biomatériaux vont se décomposer et émettre du méthane, un puissant gaz à effet de serre. Ce même responsable a toutefois mis en garde contre les risques du traitement et de valorisation des déchets au sein des usines mal gérées ou qui ne répondent pas aux normes requises. «Bien qu'elle soit généralement propre, une usine mal gérée produira des sous-produits dangereux, même avec des technologies avancées de contrôle des émissions», a prévenu, ajoutant néanmoins que dans les pays où il existe une réglementation détaillée régissant les installations de transformation des déchets en énergie, le problème est moins grave. «Mais lorsque les pays n'ont pas de stratégie de maintenance et de surveillance ni de directives sur la santé et la sécurité, le risque est beaucoup plus élevé», insiste-t-il. Gros consommateurs de déchets, le rapport affirme qu'une centrale thermique moderne de valorisation énergétique des déchets nécessite entre 100 000 et 300 000 tonnes de déchets solides municipaux par an, livrés quotidiennement tout au long



de son cycle de vie. «Si un opérateur ne peut pas se procurer suffisamment de déchets, certaines usines pourraient éventuellement tomber en dessous de leur température de fonctionnement optimale. Lorsque cela se produit, l'efficacité diminue et le risque d'émissions toxiques augmente», fait-il savoir. En cas de scénario extrême, l'exploitation d'une centrale peut signifier qu'un gouvernement doit importer des déchets ou ajouter du charbon au flux de déchets, uniquement pour alimenter les feux. «Et, même si une usine de valorisation énergétique des déchets peut réduire de manière significative la quantité de déchets mis en décharge, elle n'en élimine pas entièrement le besoin. Les résidus produits par une telle usine sont dangereux et doivent être éliminés en toute sécurité», souligne ce responsable, notant que malgré ces inconvénients, l'augmentation du nombre d'usines de valorisation énergétique des déchets ne ralentit pas. «Les avantages fournis par ces usines sont clairs, mais la technologie n'est pas démunie de problèmes», conclut Keith Alverson, en recommandant une réglementation et une législation correctes pour les pays qui s'intéressent à la technologie, afin de garantir que la technologie est plus bénéfique que nuisible.

Yasmine Derbal

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE BISKRA
COMMUNE DE BISKRA
N° FISCAL : 096207019069519

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES POUR LA DEUXIEME FOIS, N° 09/2019

Le président de l'APC de Biskra lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois portant :

LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES A TRAVERS LA VILLE DE BISKRA
LOT N° 02/ Secteurs N° : 25-26-27-28

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC sise à RUE OKBA IBN NAFAA - Biskra. Contre paiement de 2.000,00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 09/2019. L'objet de l'appel d'offres concernant : LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES A TRAVERS LA VILLE DE BISKRA, LOT N° 02/ Secteur N° : 25-26-27-28 »

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration de candidature rempli signée, cachetée, datée
2. Déclaration de probité rempli signée, cachetée, datée
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Tout document d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
 - A. Capacités professionnelle : «registre de commerce contient le code d'activité principal ou secondaire»
 - B. Capacités financières moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (Tableau des résultats financiers pour les 1^{ère} année 2016/2017/2018 légalisées par commissaire aux comptes et direction des impôts)
 - C. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
6. Copier de casier judiciaire de gestionnaire en cours de validité 03 mois.
7. Copier de Mises à jour CASNOS, CNAS, en cours de validité.
8. Copies d'Extrait de rôles apuré ou avec échéance en cours de validité
9. Copier d'immatriculation fiscale.
10. Copier des comptes sociaux pour les sociétés pour l'année 2018

L'offre technique doit comprendre les pièces suivantes :

1. Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2. Déclaration à souscrire rempli signée, cachetée, datée
3. tout document permettant d'évaluer L'offre technique

L'offre financière doit comprendre les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission rempli signée, cachetée, datée
2. Bordereaux des prix unitaires remplis signés, cachetés, datés
3. Le Détail quantitatif et estimatif rempli signé, cacheté, daté

Le dépôt des offres est fixé dix (10) jours à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP au bureau de commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la commune de Biskra. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 10h 00 au siège de l'APC de Biskra.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA D'ISSER
COMMUNE D'ISSER
N° 194/2019
NIF : 098435105071914

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2019

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Isser lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

Projets : Aménagement de la route reliant entre RN 68 et 600 logements sur 1500 ml de la commune d'Isser
Le présent avis est adressé aux entreprises intéressées et qualifiées dans le secteur des travaux publics catégorie II ou plus activité principale.

*Capacité technique (Référence professionnelles) : Le soumissionnaire doit avoir réalisé au minimum un projet similaire, (aménagement routier) pour un montant supérieur ou égal à 15.000.000,00 DA justifié par une attestation de bonne exécution valorisée délivrée par un maître d'ouvrage public
*Capacité financière : Le soumissionnaire doit avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années supérieur ou égal à 10.000.000,00 DA

Le cahier des charges peuvent être retiré auprès de service technique de la commune contre un paiement de 3000.00DA au niveau du trésorier intercommunal de Si Mustapha.

Dépôt des offres auprès de service technique de la commune (service du marché)
Suite à l'article 67 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés public et des délégations de service public le dossier de candidature, l'offre technique et financières sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, Indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2019

Projet : Aménagement de la route reliant entre RN 68 et 600 logements sur 1500 ml de la commune d'Isser

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature.
- Une déclaration de probité.
- Les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.

« La liste sommaire des pièces exigé se trouve dans l'article 17 des charges »

2/- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire.
- Un mémoire technique.
- Planning prévisionnel des travaux.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3/- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission (selon le modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif (DQE) de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours, à compter de la date de la première parution de l'Avis d'Appel d'Offres, au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et ; ou moins les quotidiens nationaux diffusés au niveau national. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour et l'heure de limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h 00 au niveau du service technique (bureaux du marché).

L'ouverture des offres est programmée en séance publique au dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h 30 au siège de l'APC (salle de délibération).

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois sc 100 jours.

Sudoku

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1		9	10	7	7	1
5	1	6	5		3	5	2	1	7	3	1	12	7
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5		11
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6		8	10	3	8	3		12	2
3	13		15		7	3	5	4		8	3	13	6
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13	13
1	11	10	3	8	8	1		6		9	3		6
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10	4
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13	3
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1	1
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2	10
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1	8

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3		13	1	8							

Pêle-mêle

ACCES	HACHIS	E R E G A T E P
CROASSE	JOUEUSE	R J O U E U S E
DARDEE	MERCIER	E S I H C A H R
DIVAGUE	OBEIE	G D E L U D E E
DIVERGE	PLACIDE	R O I M E S P I
DOSSARD	PLAQUEE	E S E V S L L C
DUCAL	PSAUME	V S B A A A A R
ECHAUDE	RECASE	I A O C C G Q E
ELUDEE	VERGER	D R I U E C U M
ETAGERE		C D D A R D E E
		E D U A H C E S

E G R O G E D B	ANOBLIE	EMBRUME
E T T O R A C E	BERET	JARDINE
D E C H U E N R	CAROTTE	NAGER
P S L O E I A E	DECHUE	OISEAU
E E U U D N G T	DEFOULE	OPPOSEE
N U M R O A E P	DEGORGE	PAPYRUS
D E A B Y F R M	DOCTE	PENDRE
R J L E R P E O	DOMPTER	POLLEN
E I E L S U A D	EFFROI	REMUEE
E F F R O I M P	EGAYEE	
E E S O P P O E		

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT ABANDONNER (... A)	FRUITS DU POTAGER ZÉRO I	ESTROPIÉ PLUS VÊTU	BRONZÉ, HÂLE BIZARRE-RIES	FATI- GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE HABILETÉ	FAIT UNE ISOLATION
AGITÉES CONFONDIT, MÉLANGEA				LE PMU ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
		PARAIT, DÉCORAIT			SERRÉ ÉTROITEMENT	
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT		COMMUN RIVIÈRE SUISSE			
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE		MALADIE DE PEAU JUVÉNILE		
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA	ÉTUIS RIGIDES				CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME		CLEF POUR ALI BABA	TERMINAI- SON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES UN AVARE FAMILIER			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS CHANCE, AVANTAGE			AUTRE NOM POUR RÂ AMEUBLIS LE SOL	
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
			CRIÉ À LA NAISSANCE CARNATION DU VISAGE			ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUITE		M		ÉPOQUE DE LA REPRO- DUCTION
		IL SOIGNE DES BÊTES GRIMACE				
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE PERDIT			OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU	
		ALCOOL FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		BAISER ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBU- TEUR DE LETTRES				SANS RIEN SUR ELLE	ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE	CRÊPE EN ORIENT MOT DE CONDITION	
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPI- RATION	
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
ASSISSE PUPPIE NONNETTE OUI CLEFTOMANE ASILE BLANGIER TASPERSEURS SOLE ECULE RIEUSE UT OSE CARRIERE	RAINT S TIRAGE LEAGUE PAR GIG REPER ST ET N BEN AN TAS LO TES ECL RODE FETES B	132 965 478 653 294 781 529 317 846



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

- 07h00 : Journal d'information
- 07h15 : Sabah El Khir
- 10h10 : Feuilleton Ahlem Mouadjala
- 11h10 : Dessin animé Ifteh Ya Sim Sim
- 11h10 : Serie Even Stevens
- 11h15 : Dessin animé Beyblade
- 11h30 : Emission Noktat Nidham
- 12h00 : Emission Wa Aâqdna El Aâzm

- 13h00 : Journal d'information
- 13h40 : Feuilleton Doctor Romantic
- 15h00 : Emission Studio Sighar
- 15h45 : Film : Maman je m'occupe des mecanna
- 17h00 : Dessin animé : Mamalik Tlatha
- 17h30 : Serie Bizian Saâd
- 17h40 : Documentaire Hadaiq Wa Mouden

- 18h00 : Journal en amazight
- 18h00 : Emission Ibhar
- 18h25 : Emission Saïf News
- 19h30 : Emission Scoop Fen
- 20h00 : Journal d'information
- 20h45 : Football : ESS-MCO
- 22h45 : Diamond League



2

21h00 : Fort Boyard



L'équipe joue pour le compte de l'association «Le Rire médecin». Par le jeu, la stimulation de l'imaginaire, la mise en scène des émotions, la parodie des pouvoirs, les nez rouges du Rire Médecin permettent à l'enfant de rejoindre son monde, de s'y ressourcer...

6

21h05 : Cauchemar en cuisine



A Marseille, Philippe Etchebest vient en aide à Sandrine, gérante d'un restaurant de quartier qu'elle tient avec sa soeur Aline et sa belle-fille Sabrina...

arte

20h50 : La grande histoire des peuples



Mêlant paysages sublimes et animations dérivées de dessins tribaux, ce documentaire explore les réalités d'un passé oublié de nombreux peuples amérindiens...

TMC

21h05 : Columbo



Le lieutenant Columbo est amené à enquêter dans une clinique : l'amant de la propriétaire de l'établissement a en effet été retrouvé assassiné...

5

20h50 : Echappées belles



L'histoire de Chamonix, ville aux pieds du «Toit de l'Europe», va de pair avec celle de l'ascension, de la découverte et de l'exploration du massif du Mont-Blanc. Pôle culturel, historique, autant que lieu d'expérimentation et d'aventure, cette petite ville attire...

TFX

21h05 : Chroniques criminelles



Au sommaire : Affaire Philippe Pico : le trio diabolique. Le 15 décembre 1996, Philippe Pico, un dépanneur sans histoire de 44 ans, disparaît après une journée de chasse. Pendant plusieurs années, son épouse Yannick fait croire à sa disparition en accusant au passage son mari...

RTL9

20h40 : Jumeaux



Issus d'une expérience révolutionnaire réalisée en 1953, et séparés à la naissance, des jumeaux radicalement différents se retrouvent 35 ans plus tard...

6ter

21h05 : Les rois de la piscine



Justin et Kyle Peek se rendent dans le Tennessee afin de construire une piscine multisports pour la famille Hudson, avec filet de volley et panier de basket...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Jeux africains 2019 - Natation

Médaille d'or et record d'Algérie pour Ramzi Chouchar

Le nageur algérien, Ramzi Chouchar, a brillé de mille feux en s'adjugeant la médaille d'or du 400m 4 nages des Jeux africains (JA 2019), lors de la seconde journée des épreuves de natation disputée ce jeudi à Casablanca (Maroc). Plus rapide que tous ces concurrents, Chouchar a réalisé un chrono de 4:23.53. Il a devancé au podium le Sud Africain Ayrtion Sweeney (4:26.88) et l'Egyptien Ahmed Salem (4:28.35). Outre la satisfaction de monter sur la plus haute marche, Chouchar a réussi également à reprendre son record d'Algérie de la spécialité, détenu depuis juin dernier par Jaouad Syoud

(4:24.21). Concernant les autres distinctions algériennes, Rania Nefsi a remporté l'argent du 400m 4 nages (4:58.55) alors que les 2 breloques en bronze sont l'œuvre de Majda Chebaraka, sur le 200m nage (2:05.51), et de l'équipe féminine du relais 4x200m nage libre (8:42.75). Grâce à ces 4 nouvelles médailles, l'Algérie porte son total à 30 médailles (10 or, 8 argent, 12 bronze) et occupe la 3e place d'un classement général dominé par l'Afrique du Sud (46 médailles : 12 or, 19 argent, 15 bronze) alors que l'Egypte occupe la 2e place (26 médailles : 11 or, 9 argent, 6 bronze).



Beach-volley Organisation d'un tournoi les 23 et 24 août à Boumerdès

Un grand tournoi de beach-volley national messieurs (2x2) est organisé les 23 et 24 août de 9h30 jusqu'à 18h30 sur la 1^{re} plage de la ville côtière de Boumerdès, a indiqué, jeudi, la Fédération algérienne de volleyball (FAVB). L'instance fédérale avait organisé des tournois similaires respectivement à Matares (Tipasa), Jijel et Skikda. A l'issue du tournoi de Boumerdès, les six premières paires seront qualifiées au tournoi final qui aura lieu les 30 et 31 août à la plage de l'hôtel Mazafran (EGT) Zeralda (Alger) et qui coïncidera avec la clôture de la saison estivale et du circuit national de beach-volley messieurs et dames 2019, précise la même source. Cette compétition est organisée dans le cadre d'une convention entre les secteurs du tourisme, de l'artisanat et de la jeunesse et des sports, par la Fédération algérienne de volley-ball et le groupe HTT, en partenariat avec les ligues et les DJS du littoral.

Aviron

2 nouvelles médailles d'or pour l'Algérie

Les rameurs algériens se sont distingués une nouvelle fois en remportant 4 nouvelles médailles, dont 2 en or, lors de la 2^e journée des épreuves d'aviron des Jeux africains de Rabat (JA 2019), disputées ce jeudi à Salé. Excellents lors de leur entrée en matière, couronnée par 4 médailles (3 or, 1 argent), les Algériens ont récidivé en glanant 4 autres breloques, dont 2 en vermeille.

Rouba et Chehili, des filles en or

Après l'or glané mercredi, Amina Rouba et Nawel Chiali se sont offertes

2 autres médailles du métal précieux en remportant respectivement les épreuves du Skiff poids Légers (500 m) et du skiff individuel (500 m). De son côté, Sid-Ali Boudina a terminé 2^e de la finale du Skiff poids légers (500 m), remportant au passage une médaille d'argent. Pour sa part, Oussama Habiche est monté sur la 3^e marche du podium au Skiff (500m). Au classement général, l'Algérie occupe à présent la 3^e place avec 30 médailles (10 or, 8 argent, 12 bronze). L'Afrique du Sud est en tête avec 46 médailles (12 or, 19 argent, 15 bronze) a, lors que l'Egypte pointe à la 2^e place avec un total de 26 médailles (11 or, 9 argent, 6 bronze).

Handball

L'Algérie est en quart de finale



La sélection nationale masculine de handball s'est qualifiée pour les quarts de finale des Jeux africains de Rabat (JA 2019) après le nul réalisé face à la RD Congo (20-20), ce jeudi à Casablanca (Maroc), à l'occasion de la 3^e journée de la poule B. Après deux succès de

suite enregistrés respectivement face au Burkina Faso (31-26) et face au Nigeria (24-22), les Algériens se sont fait accrocher par une coriace formation congolaise. Dans une partie très serrée, entre leaders du groupe B, le Sept national est parvenu à éviter la défaite de justesse. Alors que la victoire leur tendait les bras, en menant pas deux buts d'écart à deux minutes de la fin du match, les Algériens ont complètement perdu le fil du match et se sont fait rattraper au tableau d'affichage. Il a fallu toute la vista du portier Abdellah Benmeni pour arrêter un jet de sept mètres dans les ultimes secondes et ainsi permettre à l'Algérie d'empocher un précieux point. Avec 5 unités à son compteur, l'Algérie reste leader de la poule B et s'assure de disputer les quarts de finale. Dans l'autre match du groupe, l'Angola (2^e - 4 pts) a pris le meilleur sur le Burkina Faso (27-21). Les Algériens tenteront de terminer en tête à l'issue de la 4^e et dernière sortie prévue ce dimanche (16h) face à l'Angola.

Saut d'obstacles

L'Algérie sur la 3^e marche du podium

L'équipe nationale de saut d'obstacle a remporté la médaille de bronze de l'épreuve par équipe des Jeux africains (JA 2019), ce jeudi, à Rabat (Maroc). Composée de Ali Mesrati, Ali Boughrab, Mohamed Anis Smati et de Sofiane Mesraoui, l'EN d'Algérie est montée sur la 3^e marche du podium après avoir réalisé un score de 60.97 fautes. De son côté, le Maroc, pays hôte, a dominé la compétition avec 1.84 fautes, alors que l'Egypte a pris la seconde place avec 3.32 fautes

Championnat d'Algérie de parapente

Annaba accueille la 5^e édition

La 5^e édition du Championnat d'Algérie de parapente se déroulera du 29 août au 2 septembre à Annaba, a indiqué la Fédération algérienne des sports aériens jeudi. «Les épreuves du Championnat national auront lieu entre les montagnes de Seraïdi et la plage Oued Boukrat», précise l'instance fédérale. Organisée en collaboration avec le club sportif amateur «Seraïdi adventures Annaba», cette 5^e édition du Championnat national s'étalera sur trois jours de compétition (30 août-1^{er} septembre). L'accueil des participants et le contrôle du matériel est prévu le 29 août, alors que la cérémonie de remise des trophées se tiendra le 2 septembre, selon la même source. La dernière édition du Championnat national de parapente s'était également déroulée à Annaba (2018), alors que celle de 2017 avait eu lieu à Bouzguène (Tizi-Ouzou).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya de Guelma
Direction des équipements publics
NIF : 001324019009058
N° 4719/DEP/2211/SM/2019

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRÈS INFRUCTUOSITÉ N° 38/2019

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Après infructuosité pour la réalisation de 06 nouveaux groupe scolaires type (B1) à travers les communes de la wilaya

Lot N° 04 : réalisation d'un groupe scolaire type B1 à la nouvelle cité commune de Ain Lorbi
Les soumissionnaires qualifiés catégorie 03 ou plus dans le domaine de bâtiment (activité principale) en cour de validité et ayant à leurs actifs au moins une attestation de réalisation d'un projet en bâtiment (logement ou équipement public) d'un montant supérieur ou égale à 35.000.000,00 intéressées par le présent avis peuvent retirer Le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements Publics route de l'université 08 MAI 1945 « service des Marchés Publics ».

Les offres doivent comporter « un dossier de candidature » « une offre technique » et « une offre financière »

01) LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTE: La déclaration de candidature + la déclaration de probité- le statut pour les sociétés- les documents relatifs au pouvoir habilitant la personne à engager l'entreprise + certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie (03) ou plus+ bilans des trois dernières années 2015-2016-2017 + Références bancaires année 2019+Copies des pièces justificatives des moyens matériels destinés au projet (carte grise ou récépissé ou carte de circulation ou facture d'achat ou contrat de location) PV de l'huissier de justice ou commissaire priseur + Copies des pièces justificatives des moyens humains destinés au projet (attestation d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré ou attestation d'affiliation de l'entreprise datant au maximum trois mois ; pour l'encadrement une attestation d'affiliation CNAS datant au maximum trois mois+diplôme ou contrat CID/DAIP/CTA + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail pour les entreprises publiques +Copies des attestations de bonne exécution des projets réalisés par l'entreprise + extrait de casier judiciaire daté moins de trois mois s'il porte une mention autre que « Néant » accompagné du jugement.

02) L'OFFRE TECHNIQUE COMPORTE: La déclaration à souscrire + mémoire technique justificatif + délai de réalisation + Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

03) L'OFFRE FINANCIÈRE COMPORTE:
- Lettre de soumission dûment rempli, signé et datée + Bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et datée +devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et datée.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Après infructuosité pour la réalisation de 06 nouveaux groupe scolaires type (B1) à travers les communes de la wilaya Lot N° 04 : réalisation d'un groupe scolaire type B1 à la nouvelle cité commune de Ain Lorbi »

04) DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres ou bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ou portail des marchés publics.

Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

05) LIEU DE DÉPÔT DES OFFRES :

Les offres doivent être déposées au plus tard à (10h00⁰⁰) à la direction Des Équipements Publics de la Wilaya De Guelma Route De L'université - Guelma - service des marchés.

06) DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES :

La durée de validité des offres est fixée à (3 mois et 15 jours) à compter du lendemain de la date de dépôt des offres.

Qualifications CHAN-2020 - Algérie-Maroc

Houcine Ammouta : «Ce sera un grand match»

Le sélectionneur de l'équipe marocaine de football, composée de joueurs locaux, Houcine Ammouta, a relevé la difficulté de la double confrontation face à l'Algérie, dans le cadre des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2020, dont la phase finale aura lieu au Cameroun.

«Ce sera un grand match vu les ressemblances entre le football des deux pays et les joueurs. C'est une échéance importante pour nous, puisqu'elle peut nous donner l'accès au CHAN-2020», a indiqué le coach marocain, cité ce vendredi par le site Le 360 Sport. La 1^{re} manche se jouera le vendredi 20 septembre en Algérie, alors que le match retour aura lieu le 18 octobre au Maroc. Le vainqueur se qualifiera pour la phase finale. L'autre double confrontation de la Zone 1 mettra aux prises la Tunisie à la Libye. Pour espérer se qualifier, l'Algérie doit éliminer le Maroc qui n'est autre que le tenant du titre, remporté à domicile en 2018. «Mon objectif est d'ouvrir la porte de l'équipe A à mes joueurs. C'est incroyable qu'aucun joueur local n'ait participé à la dernière CAN-2019 en Egypte.

Nous devons valoriser notre championnat. Le joueur local souffre d'un problème mental et manque de confiance en lui», a-t-il ajouté. En vue de ces deux rencontres, Ammouta a fait appel à 31 joueurs de cru pour un stage effectué du 14 au 20 août au Maroc. Le WA Casablanca, vice-champion d'Afrique, est le club le plus représenté avec 9 joueurs, suivi par son voisin le Raja de Casablanca avec 7 éléments. De son côté, la sélection algérienne des joueurs locaux, dirigée Djamel Belmadi, effectuera un stage du 24 au 28 août, au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Le sélectionneur national, qui reprendra du service plus d'un mois après avoir conduit l'équipe A au sacre final à la CAN-2019, n'a pas communiqué la liste des joueurs convoqués pour ce stage.

Bessa N.



Equipe Nationale

Hakim Medane jette l'éponge !



Le manager général Hakim Medane quitte le poste tout en se tenant à disposition de la FAF. C'est sur sa page Facebook que la Fédération algérienne de football a diffusé un communiqué : «J'ai été fier d'avoir servi bénévolement l'équipe nationale de mon pays en tant que manager général, après l'avoir fait en tant que

joueur», a-t-il dit avant d'ajouter : «Mais après plus de 2 ans au poste de manager général, je me sens fatigué et épuisé par une campagne haineuse qui m'a visé personnellement et a visé la Fédération. J'ai donc préféré laisser la place à une autre compétence afin de poursuivre cette mission». Pour sa part, le président de la FAF Kheireddine Zetchi et les membres du BF tiennent, à cette occasion, lui adresser leurs remerciements les plus sincères pour tous les efforts qu'il a consentis, lesquels efforts ont contribué au sacre à la CAN-2019 en Egypte, tout en lui souhaitant plein succès pour ses prochaines tâches toujours au sein de la Fédération. Au cours de la précédente réunion du Bureau fédéral, le désormais ex-manager a qualifié le parcours des Fennecs en terres égyptiennes d'exploit historique, avant d'ajouter : «Ma tâche est terminée avec les Verts maintenant», en référence à son intention de se retirer de son poste au sein de la sélection, après tout le bruit courant au sujet de son supposé désaccord avec le sélectionneur national.

Coupe arabe - Tour préliminaire

La JS Saoura bat Djibouti Télécom 1-0

La JS Saoura, l'un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs de football, s'est imposée difficilement, jeudi soir, face à Djibouti Télécom (1-0), mi-temps (0-0) au stade communal de Berrechid (Maroc), comptant pour la 2^e journée (Gr.B) du tournoi préliminaire qualificatif de l'épreuve. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Talah à la 90+1 pour la JS Saoura.

A la faveur de ce succès, le second de rang après celui obtenu lundi dernier contre la formation comorienne de Fomboni FC de Moheli (5 à 0), la JS Saoura se hisse provisoirement en tête du groupe avec 6 points devant les Tunisiens du CA Bizertin (3 points) lesquels affronteront Fomboni FC à 21h. Fomboni FC de Moheli et Djibouti Télécom ferment la marche avec zéro point.

Lors de la 3^e et dernière journée prévue dimanche 25 août, la JS Saoura affrontera le CA Bizertin, tandis que Fomboni FC sera opposé à Djibouti Télécom qui est déjà éliminé. Le groupe A, basé également à Casablanca, est composé quant à lui d'Al-Zawraa (Irak), d'Al Rifae (Bahreïn), de Horseed (Somalie) et de l'IR Tanger (Maroc).

Le premier de chaque groupe à l'issue de ce mini-championnat, qui se jouera en aller simple, validera son billet pour les 16^{es} de finale de l'épreuve. En cas de qualification, la JSS affrontera Al Chabab (Arabie saoudite), où évolue le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlameri. Les deux autres représentants algériens en Coupe arabe, le MC Alger et le CS Constantine, exemptés du tour préliminaire, seront opposés respectivement à Al Dhafar (Oman) et Al Moharrek (Bahreïn).

Ligue 1

Le MCO en péril à Sétif, l'USMBA et l'ASO pour se racheter



Le match ES Sétif-MC Oran, constituera l'affiche de la mise à jour de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue samedi soir, alors que l'USM Bel-Abbès et l'ASO Chlef tenteront de se racheter après leur faux-départ.

Auteur d'une victoire convaincante dans le derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (3-1), le MCO effectuera un déplacement périlleux du côté des Hauts-Plateaux pour défier l'ES Sétif, battue lors de la journée inaugurale en déplacement face au champion sortant l'USM Alger (2-1).

Si l'Entente va chercher à se racheter devant son public pour éviter une autre déconvenue, le MCO aura à cœur de

revenir avec le gain du match qui lui permettrait de prendre seul les commandes au classement. Les deux formations de l'Ouest l'USM Bel-Abbès et l'ASO Chlef, battues d'entrée, auront une belle occasion de relever la tête à domicile, en accueillant respectivement le CAB Bou-Arréridj et le NA Hussein Dey. Si les équipes locales partiront avantagées, il n'en demeure pas moins que le CABBA et le NAHD comptent se déplacer avec l'intention de revenir avec un bon résultat. Cette 2^e journée qui a débuté lundi, été marquée, notamment, par la victoire du MC Alger dans le derby face au Paradou AC (2-1). L'USM Alger a réalisé

une belle opération en allant tenir en échec le CSC à Constantine (0-0). Dans un match à rebondissements, la JS Kabylie a sué pour décrocher le premier succès de la saison, à Tizi-Ouzou face au promu l'US Biskra (3-2).

Le NC Magra, auteur d'un succès historique pour ses grands débuts parmi l'élite face à l'ASO (1-0), s'est incliné à Alger face au CR Belouizdad (2-1).

Le match AS Aïn M'lila-JS Saoura est reporté quant à lui à une date ultérieure en raison de l'engagement de la JSS au tournoi préliminaire de la Coupe arabe des clubs prévu à Casablanca (Maroc) du 19 au 25 août.

Ligue 1 - JS Kabylie

Les vieux démons de retour



On pensait que tout baignait pour la JSK, le club le plus titré d'Algérie, après avoir réussi à redorer le blason terni la saison passée qu'elle a terminée à la 2^e place, mais voilà que les vieux démons sont désormais de retour au sein de la formation phare de la Kabylie. Des manœuvres sont signalées dans l'entourage de ce club visant à destituer le président Cherif Mellal. Ce dernier, ne fait plus l'unanimité autour de lui, contrairement à ce qui était été le cas lors de ses premiers mois aux commandes de la JSK. Cela a été d'ailleurs vérifié lors de la 1^{re} sortie officielle de la saison des Canaris à domicile, lundi passé contre l'USB. Lorsqu'il a foulé le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, le président Mellal a été insulté par un groupe de supporters, alors qu'un autre groupe lui a affiché son soutien.

Contrairement à la saison dernière où tous les supporters étaient tous acquis à sa cause,

en ce début d'exercice il est en train d'essuyer d'acribes critiques de la part de certaines parties dans le club. Suite justement à toutes les critiques, le patron des Jaune et Vert affirme que la JSK est le club le plus professionnel en Algérie et que son projet est ambitieux, avant d'ajouter que les supporters doivent soutenir l'équipe et ne lui demander des comptes qu'à la fin de la saison.

«Les supporters doivent me juger à la fin de la saison. Tout ce que je fais est dans l'intérêt de l'équipe», a-t-il dit. Il faut dire que l'homme est déterminé à faire face à ce qu'il qualifie de «perturbateurs». Il ajoutera à ce propos : «Je ne laisserai pas les voyous gérer le club. Je suis le président et c'est moi qui prends les décisions. Ce n'est pas à la rue de décider des affaires du club. Il y a certains qui veulent que la JSK ne joue que pour le maintien.» Sans citer de nom, le président Mellal a indiqué que lorsqu'il était venu au

club, il avait trouvé des joueurs qui payaient ceux qui les avaient imposés. «Il y a des gens qui n'ont jamais travaillé et se sucrèrent sur le dos de la JSK, mais j'ai mis fin à tout ça. J'avais même des joueurs qui payaient ceux qui les avaient imposés au club. La première des choses que j'avais faite, c'était de couper les vannes à ceux qui prenaient un pourcentage sur les joueurs», a-t-il affirmé, mais il n'a cité le nom d'aucun joueur. Face à l'USB, et à la surprise générale, les tribunes du stade du 1^{er}-Novembre étaient quasiment vides, alors que d'habitude elles affichaient complet. Outre le fait que la majorité des fans sont découragés par cette lutte intestine prévalant autour des commandes du club, le fait que la direction kabyle ait décidé de revoir à la hausse le prix d'entrée au stade est également pour quelque chose dans ce «boycott» qui ne dit pas son nom de la part de la galerie des



Canaris. Face à cette attitude des fans, Mellal demeure imperturbable. Mieux, il affirme que 500 DA est à la portée des supporters. «On a fixé à ce prix le billet d'entrée au stade, car les supporters doivent aider le club. On ne doit pas attendre uniquement les subventions de l'Etat», a-t-il insisté.

Coupes africaines

Mission compliquée pour la JSK, le CRB et le PAC en bonne posture

Trois des quatre clubs algériens engagés dans les deux compétitions africaines pourraient valider leur ticket, ce jour, pour le prochain tour ce samedi. Toutefois, si la mission du CRB et du PAC, en Coupe de la CAF, semble à leur portée, celle de la JSK en Ligue des champions paraît un peu plus compliquée.

Les Canaris l'ont emporté 1 à 0 au match aller à Béjaïa face à Al Merrikh. Un score étriqué, pas très sécurisant, mais qui permet néanmoins à la bande de Velud de s'accrocher à l'espoir de se qualifier. Certes, leur tâche ne s'annonce guère facile face à un adversaire intraitable chez lui et qui plus est, ne réussit pas aux clubs algériens, mais la JSK a une belle carte à jouer. Le fait de ne pas avoir encaissé de but lors du match aller et d'avoir un but d'avance, est un avantage non négligeable dans ce genre d'empoignade. Les Soudanais vont certainement prendre des risques en attaque pour remonter leur handicap et se découvrir derrière. Il faudra en profiter pour leur marquer au moins un but ce qui serait le meilleur des scénarios pour la JSK. Il ne faudra pas en tout cas se contenter du maigre acquis de l'aller et penser à aller de l'avant pour ne pas trop subir la rencontre. Il faut avouer que les clubs algériens ont tendance à se recroqueviller en défense en dehors de leur base. Ce qui n'est jamais une bonne chose. Une qualification sur deux manches, il faudra désormais apprendre à jouer sans complexe et être conquérant même à l'extérieur. La JSK, qui a enregistré sa première victoire en championnat ce lundi aux dépens de l'US Biskra, commence à retrouver ses marques. C'est de bon augure avant la rencontre contre Al Merrikh. Il s'agit d'un gros test pour Hamroun et ses camarades. Le déplacement du CRB au Tchad semble en

revanche moins périlleux. Les Belouizdads forts de leurs deux buts de l'aller devront passer l'écueil tchadien sans encombre. L'AS Coton n'a pas montré grand-chose au stade du 5-Juillet. C'est une modeste formation qui ne devrait poser trop de problèmes aux poulains de Abdelkader Amrani. Pour peu que ces derniers prennent ce match au sérieux et ne sous-estiment pas leur adversaire, ça sera à priori une simple formalité. L'on peut dire la même chose du Paradou face aux Guinéens de l'IC Kamsar. Pour leur première participation à une compétition internationale, les Académiciens ont impressionné au stade du 5-Juillet en gagnant avec l'art et la manière sur le score de 3-0. La note aurait pu être beaucoup plus salée, si les gars du Paradou avaient fait preuve de plus de concentration et d'application devant les buts adverses. Mais le résultat obtenu leur offre une belle marque face à un adversaire qui n'a pas vraiment les armes pour les inquiéter outre mesure. Il faudra toutefois s'en méfier, d'autant que les joueurs du PAC n'ont aucune expérience en Afrique subsaharienne. Ils ont parfois montré quelques signes de faiblesse mentale face à la pression et l'adversité. C'est leur talon d'Achille. Mais avec leur science du jeu, ils peuvent facilement s'en sortir. Il est à noter que l'USMA, vainqueur au match aller au Niger de l'AS Sonidep (2-1), disputera son match retour du tour préliminaire de la Ligue des champions, demain dimanche (20h) au 5-Juillet.



Ali Nezlioui

Programme :

Samedi 24 août :

- Coupe de la Confédération
N'djamena :
AS Coton-CR Belouizdad (15h30)
- Conakry :
IC Kamsar-Paradou AC (17h)

Ligue des champions

- Khartoum :
Al Merrikh-JS Kabylie (18h30)

Dimanche 25 août :

Ligue des champions
- Alger (5-juillet) :
USM Alger-AS Sonidep (20h).

Al Rayyan SC

Brahimi : «J'avais besoin de changer»



L'international algérien, Yacine Brahimi, s'est exprimé au sujet de son choix de rejoindre le club qatari d'Al Rayyan SC et de ses objectifs avec sa nouvelle équipe dans un entretien accordé au site officiel du club. Le champion d'Afrique de 29 ans a déclaré : «La chose que je peux promettre ; c'est de donner le maximum pour mon équipe et pour les supporters. J'espère gagner le plus de matchs possibles et surtout remporter des trophées. Je donnerai le maximum et j'ai confiance en mes coéquipiers, j'espère qu'on pourra réaliser une très grande saison et qu'on pourra se qualifier pour la Ligue des Champions».

Au sujet de son adaptation au sein de sa nouvelle équipe, l'ancien buteur du FC Porto a expliqué : «La préparation se passe très bien. On est tous concentré sur le même objectif qui est de très bien commencer le championnat. On s'entraîne bien avec beaucoup d'intensité. J'ai la chance de m'entendre avec un peu mieux avec certains joueurs de l'équipe, ils ont facilité mon intégration j'espère qu'on va continuer sur ce rythme-la».

«J'espère qu'il y aura encore plus de joueurs algériens au Qatar»

Au sujet de savoir pourquoi il a choisi le Qatar comme nouvelle destination, Yacine Brahimi dira : «Après le FC Porto, j'avais besoin de changer d'avoir quelque chose de nouveau pour ma vie professionnelle ainsi que ma vie personnelle. Il y a des choses pour moi qui étaient beaucoup plus importantes que d'autres ; c'est pour ces raisons-là que j'ai choisi de venir au Qatar. Sans perdre de vue mon but principal qui est de gagner, j'espère gagner le titre avec Al Rayyan et gagner le plus de titre possible». Enfin, concernant les quelques algériens présents au sein du championnat local, l'ancien du club de Porto dira : «On se voit en sélection avec Baghdad Bounedjah, Sofiane Hanni et Adlene Guedioura. C'est une bonne chose que d'avoir beaucoup d'Algériens ici. Ça me facilite aussi les choses, je suis très très content et j'espère qu'à l'avenir il y aura encore plus de joueurs de la sélection algérienne».

Selon «Nice Matin»

Adam Ounas en route pour Nice

L'international algérien de Naples Adam Ounas est sur le point de rejoindre en prêt l'OGC Nice, rapportent, ce jeudi, des médias français et italiens. Selon le journal *Nice Matin*, l'arrivée de l'attaquant algérien se profile à l'horizon et Ounas pourrait même prendre part au derby contre l'Olympique de Marseille mercredi prochain puisque toutes les parties concernées ont d'ores et déjà trouvé un accord. Egalement très courtisé par Lille, l'ailier algérien Adam Ounas a privilégié la Côte d'Azur et le projet Ineos. Un prêt payant de 3 millions € et une option d'achat à 22 millions € sont évoqués par les médias napolitains pour le joueur de 22 ans. L'OGC Nice qui compte dans ses rangs le défenseur international algérien Youcef Atal, a été racheté cette semaine par Ineos, le groupe du milliardaire anglais Jim Ratcliffe.

• Benkhemassa s'est-il engagé avec le Malaga FC ?

Parti en Suisse la semaine dernière afin de négocier son transfert dans un club du championnat suisse (Raiffeisen super league), le milieu de terrain de l'USM Alger, Mohamed Benkhemassa aurait signé au club espagnol du Malaga FC (2^e division en Espagne). Selon des sources proches de ce dossier, Benkhemassa se trouve actuellement en Espagne et aux dernières nouvelles, le joueur s'est engagé avec Malaga. Affaire à suivre !

• Al Gharafa

Hanni signe un but et deux offrandes pour ses débuts

L'international algérien Sofiane Hanni a entamé de fort belle manière son aventure avec la formation d'Al Gharafa en signant un but et deux passes décisives, ce jeudi, lors de la victoire face à Al Shahniya (3-0) dans le cadre de la 1^{re} journée de la Qatar Stars League. Titulaire dans l'entre jeu aux côtés de son compatriote Adlene Guedioura qui lui aussi faisait ses débuts avec Al Gharafa, Hanni a servi Alaâ Eldin pour l'ouverture du score à la 64^e mn de jeu. L'ancien du Spartak Moscou a doublé la mise 8 mn plus tard d'une superbe talonnade. Le duo Hanni-Alaâ Eldin a frappé une dernière fois dans le temps additionnel lorsque Hanni a lancé en profondeur l'attaquant qatari qui va inscrire son second but de la soirée et le 3^e de son équipe. Prochain rendez-vous, pour Al Gharafa, le vendredi 30 août sur la pelouse d'Al Rayyan de Yacine Brahimi. Cette dernière entamera la saison demain face à Umm Salal.

• Abaha

Tahrat : «Un honneur d'avoir porté le maillot de Lens»

Le défenseur algérien, Mehdi Tahrat, a tenu à remercier les supporters de son ancien club, le RC Lens dans un post, avant-hier sur Instagram. L'international algérien a déclaré : «Un grand merci à l'ensemble des supporters, c'est en partie grâce à vous que ce club est et restera UNIQUE !» Mehdi Tahrat a enchaîné : «Nous avons vécu ensemble une belle saison riche en émotions qui aurait pu être superbe si elle s'était ponctuée par un retour en Ligue 1 à mon grand regret mais le destin était écrit autrement». L'ancien Lensois a expliqué : «Sachez que porter le maillot du RC Lens a été pour moi un grand honneur et une immense fierté. Le souvenir de nos moments passés ensemble restera gravé à vie dans mon cœur». Le nouveau défenseur du club saoudien d'Abaha a ajouté : «A présent, une nouvelle aventure débute pour moi, mais je continuerai à vous suivre et je vous souhaite à tous le meilleur».

• Selon «Bild»

Le Werder négocie pour Bentaleb ?

Les responsables du club de Bundesliga du Werder Brême auraient débuté les négociations avec la direction du Schalke 04, lors des derniers jours, au sujet d'un possible transfert de l'international algérien, Nabil Bentaleb, selon les informations du média local *Bild*. Les dirigeants du Werder tenteraient d'obtenir un prêt d'une saison avec option d'achat. Cette dernière devrait être comprise entre 10 et 12 millions €. Toutefois, la direction du club de Brême devra trouver une solution pour payer le salaire du milieu de terrain de 24 ans qui serait bien supérieur à ce que le club allemand pourrait offrir. Cette situation pour être débloquée soit par le joueur lui-même ; celui-ci pourrait décider de revoir son salaire à la baisse ou bien par les dirigeants de Schalke 04 qui pourraient prendre en charge la différence.



**Horaires
des prières**
Alger

Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
22°/29°	21°/29°	19°/31°	29°/47°	21°/33°
El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
04:32	12:51	16:33	19:32	21:00

Présidence

Le chef de l'Etat reçoit le chef de la Minusma

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, jeudi, une délégation onusienne conduite par le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Mali et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), Mahamat Salah Annadif qui effectue une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum.

Lors de l'audience, Annadif a transmis au chef de l'Etat «les salutations du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et sa reconnaissance quant au rôle de l'Algérie dans la concrétisation de la réconciliation entre belligérants au Mali et les efforts qu'elle déploie en sa qualité de présidente du Comité de suivi de la mise en oeuvre de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger». Annadif a présenté au chef de l'Etat «une évaluation exhaustive des développements de la situation au Mali et la contribution de la Mission onusienne au soutien et au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans ce pays». Pour sa part, le chef de l'Etat a exprimé «sa reconnaissance et sa gratitude pour le rôle de la Minusma dans le

suivi de la mise en oeuvre de l'accord de paix et de réconciliation ainsi que la stabilité du Mali», rappelant «le soutien total de l'Algérie aux efforts déployés en faveur de la réconciliation entre belligérants maliens et son engagement à accompagner ces efforts pour sortir ce pays frère et voisin de la crise qu'il vit». Par ailleurs, les deux parties ont pris acte avec satisfaction «des développements enregistrés dans le processus de la mise en oeuvre de l'accord de paix et de réconciliation, notamment dans ces aspects politique, institutionnel, sécuritaire et de développement», mettant en avant l'impératif de «poursuivre les efforts consentis à l'heure actuelle à même d'accélérer la cadence de l'application des clauses de cet accord».

T. M.



Nomination

Le chef de l'Etat nomme un nouveau chef de la sûreté de wilaya d'Annaba

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, jeudi, Kamar Ezzamen Boubouir au poste de chef de sûreté de wilaya d'Annaba, indique un communiqué de la présidence de la République. «Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a nommé, jeudi 22 août 2019, Kamar Ezzamen Boubouir au poste de chef de sûreté de wilaya d'Annaba», précise la même source.

Bousculade lors du concert de Soolking à Alger

Le Premier ministre adresse ses sincères condoléances aux familles des victimes



Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a adressé, hier, ses sincères condoléances aux familles des victimes de la bousculade, survenue lors d'un concert animé par le rappeur algérien Soolking, dans la soirée de jeudi au stade du 20-Août à Alger, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «Suite au tragique incident ayant entraîné la mort de 5 jeunes citoyens, lors d'un concert animé au stade du 20-Août, le Premier ministre, Nouredine Bedoui, présente en son nom personnel et au nom du Gouvernement, ses sincères condoléances aux familles des victimes, Priant Dieu-Tout Puissant de les assister en cette douloureuse épreuve, et de leur prêter patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons», lisait-on dans le communiqué.

5 morts dans un concert à Alger

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed ordonne l'ouverture «d'enquêtes approfondies»

Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger), a ordonné, ce vendredi, l'ouverture «d'enquêtes approfondies» pour déterminer les circonstances de l'incident ayant entraîné la mort de 5 personnes, lors d'un concert animé par le rappeur algérien Soolking dans la soirée de jeudi au stade du 20-Août, à Alger. «Suite à l'incident tragique survenu

lors d'un concert animé, jeudi 22/08/2019 au stade du 20-Août à Belouizdad, entraînant la mort de 5 personnes, dont une adolescente âgée de 13 ans, nous nous sommes rendus immédiatement sur les lieux de l'incident avec des éléments de la police judiciaire spécialisés», lit-on dans le communiqué du procureur de la République. «Après les premiers constats, nous

avons ordonné l'ouverture d'enquêtes approfondies pour élucider les tenants et aboutissants de l'incident et définir les responsabilités», ajoute le communiqué. Cinq personnes âgées entre 20 et 25 ans sont mortes, jeudi, dans la soirée, dans une bousculade survenue lors d'un concert donné à Alger par le rappeur algérien Soolking.

Le Premier ministre met fin aux fonctions du directeur général de l'ONDA

Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a mis fin, ce vendredi, aux fonctions du directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Sami Bencheikh El Hocine, pour «manquement aux obligations assignées», suite au tragique incident survenu dans la soirée de jeudi au stade du 20-Août à Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Le Premier ministre, Nouredine Bedoui, a mis fin, vendredi, aux fonctions du directeur général de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Sami Bencheikh El Hocine, pour manquement aux obligations assignées, suite au tragique incident ayant entraîné la mort de 5 jeunes citoyens», a précisé la même source. Pour rappel, 5 personnes ont trouvé la mort dans la bousculade survenue lors d'un concert animé par le rappeur algérien Soolking. Le Premier ministre avait adressé ses condoléances aux familles des victimes, relevant «qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances de cet incident tragique et prendre les mesures nécessaires».

A. S.

Cour suprême

L'ex-ministre de la Justice Tayeb Louh placé en détention provisoire

Le conseiller instructeur près la Cour suprême a ordonné, jeudi, le placement de l'ex-ministre de la Justice Tayeb Louh en détention provisoire, indique un communiqué du procureur général de la dite Cour. «Dans le cadre de l'enquête ouverte au niveau de la Cour suprême, le conseiller instructeur à auditionné l'ex-ministre de la Justice, grade des Sceaux, Tayeb Louh, poursuivi pour abus de fonction, entrave à la justice, incitation à la partialité et incitation à faux en écriture officielle», précise la même source. Le communiqué ajoute que le conseiller instructeur «a rendu une ordonnance de placement du mis en cause en détention provisoire».



Photo : L'Echo d'Algérie ©

CRAAG

Secousse tellurique de magnitude 4 degrés à Lakhdaria

Une secousse tellurique de 4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 12h40 à Lakhdaria, dans la wilaya de Bouira, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au nord-ouest de Lakhdaria, a précisé la même source.

Météo

Pluies orageuses accompagnées de grêles sur plusieurs wilayas de l'Est du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, affectent depuis hier après-midi plusieurs wilayas de l'Est du pays, indiquait l'Office national de météorologie dans un bulletin météo spécial (BMS). Les wilayas concernées sont : Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela et Batna, précise la même source. La validité du BMS s'est étalé de vendredi à 15h au samedi à 3h, alors que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 25 mm.

Pèlerinage

25 pèlerins algériens décédés depuis le début du Hadj-2019

Le nombre de décès parmi les hadjis algériens s'est élevé hier à 25 personnes, a indiqué le chef de la mission médicale algérienne le Dr Mahmoud Dahmane. Il s'agit du hadji «Chouiraf Oussama, de Metlili (Ghardaïa), né en 1991 (28 ans), a précisé le Dr Dahmane ajoutant que le défunt «qui a rendu son dernier souffle à l'hôpital Heraa (La Mecque), souffrait du diabète et a passé 15 jours au bloc de réanimation». Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que le nombre des pèlerins algériens hospitalisés dans les hôpitaux saoudiens s'élève à 13 personnes.



L'ECHO
D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :

Tél-Fax : 023 54 23 04

E-mail : echodalgerie@gmail.com

www.lechodalgerie-dz.com